



**UCLouvain**  
SAINT-LOUIS BRUXELLES

**SOCA1310 – Sociologie de l'action collective**

**Travail d'analyse d'une action collective**

---

**Le Collectif des Madrés**

**BINDELS Camille (Sociologie et anthropologie) – 20170793**  
[camille.bindels@student.usaintlouis.be](mailto:camille.bindels@student.usaintlouis.be)

# Tables des matières

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>1. CONTEXTE ET HISTORICITE DE L'ACTION COLLECTIVE</b>	<b>5</b>
1.1. DESCRIPTION DU CADRE	5
1.2. DESCRIPTION ET HISTORICITE DU COLLECTIF DES MADRES	5
1.3. IDENTIFICATION DES ACTEURS ET DU SYSTEME RELATIONNEL	7
1.4. PERIODISATION DES ACTIONS	8
<b>2. LES PROCESSUS DE L'ACTION COLLECTIVE</b>	<b>10</b>
2.1. ÉLÉMENT DECLENCHEUR	10
2.2. LE DEVELOPPEMENT DE LA PROTESTATION	14
2.3. ORGANISATION : MEMBRES, OMS ET LEADERS	15
LES MEMBRES	16
LA MOBILISATION DES RESSOURCES	18
LES LEADERS	19
<b>3. LA CARACTERISATION DE L'ACTION COLLECTIVE</b>	<b>19</b>
3.1. LE PRINCIPE D'IDENTITE ET D'OPPOSITION	20
3.2. LES ENJEUX ET LES OBJETS DU CONFLIT	22
3.3. PROCESSUS DE CADRAGE ET GRAMMAIRES DE L'ACTION	24
3.4. REPERTOIRE D'ACTION	25
<b>CONCLUSION</b>	<b>26</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE</b>	<b>29</b>

## Introduction

Latifa Elmcabeni, co-fondatrice du Collectif des Madrés, nous explique à travers un entretien l'histoire du collectif, ses convictions et les injustices qu'elle combat. Le Collectif des Madrés a été créé en 2018 dans la commune de Saint-Gilles. Il est composé de plusieurs mères qui, pour la plupart, ont des enfants ayant vécu des violences policières. Ces mères se sont regroupées suite à l'appel de Latifa Elmcabeni pour lutter de manière solidaire contre ces violences.

Le collectif poursuit essentiellement deux objectifs : il s'agit, d'une part, de lutter contre les violences policières en travaillant en parallèle avec la Ligue des Droits Humains et d'autre part, de lutter contre les discriminations envers les jeunes. Ces discriminations impliquent différents domaines dans la société, principalement : l'emploi, l'enseignement et le logement. Il y a donc tout un travail de sensibilisation qui s'est développé pour les jeunes, au fur et à mesure des années et, également, un combat contre les violences policières et plus particulièrement les violences au sein de la brigade UNEUS (un projet pilote qui a été développé à Forêt, Saint-Gilles et Anderlecht pour le moment avec l'objectif de réduire la criminalité dans certaines zones plus sensibles et qui a commencé par un déploiement de policiers<sup>1</sup>). C'est un projet très valorisé dans la commune de Saint-Gilles mais le problème, revendiqué par Latifa Elmcabeni, est que certains policiers sont racistes et discriminent les jeunes d'origines étrangères. Notons qu'étant donné que le Collectif se focalise davantage sur les violences policières au niveau de ses actions, il s'agira dans ce travail de se focaliser sur ce volet d'actions.

A travers cette brève introduction du collectif, nous pouvons mettre en évidence qu'il regroupe des caractéristiques d'une action collective. En effet, une action collective se caractérise par « un agir ensemble intentionnel marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert. Cet agir ensemble se développe dans une logique de revendication ou de promotion d'intérêts ou d'une cause »<sup>2</sup>. C'est donc en tant qu'action collective que nous étudierons le Collectif des Madrés.

---

<sup>1</sup>ALTERECHOS, *Uneus, plus que de la police ?*, en ligne, <https://www.alterechos.be/uneus-plus-que-de-la-police/>, consulté le 3 mai.

<sup>2</sup>FRANSEN, A., « Sociologie de l'action collective », *Université Saint-Louis Bruxelles Faculté ESPO*, 2020-2021, p.8.

Dans cette analyse il s'agira de répondre à la question de recherche suivante : « Quels sont les facteurs et personnes qui sont à l'origine de la création du Collectif des Madrés et comment agissent-ils ? ». Nous nous intéresserons à tous les facteurs qui ont permis la fondation du collectif (que ce soit au niveau de l'environnement social, historique et culturel mais aussi au niveau des acteurs, de certains aspects personnels).

Ce travail portera sur l'analyse du Collectif des Madrés et sur ses caractéristiques en partant de son origine, tout en établissant le cadre dans lequel les actions sont menées ainsi que ses membres et leaders. Dans un premier temps, nous verrons le contexte et l'historicité de l'action collective, c'est-à-dire le cadre dans lequel elle s'inscrit, les acteurs concernés et leurs revendications ainsi que les actions concrètes menées dans une période précise. Dans un second temps, nous étudierons le processus qui a abouti à la création du collectif et aux protestations, ainsi que les leaders et membres appartenant cette collectivité. Et enfin, nous nous apercevrons qu'il y a une identification forte à un « nous » commun et nous identifierons alors ce qui décrit les groupes d'identification et d'opposition, c'est-à-dire le « nous » et le « eux » ainsi que la relation mère-fils prédominante ici. Nous verrons également le processus de cadrage, les grammaires et répertoire d'actions. Cette dernière partie portera sur la question de savoir comment les actions sont organisées et comment elles sont justifiées par l'action collective. Ces différents points nous permettront de retracer l'histoire du collectif et de pouvoir comprendre comment il a émergé, les facteurs importants (comme l'identification des mères) et comment ces constituants agissent aujourd'hui.

# 1. Contexte et historicité de l'action collective

## 1.1. Description du cadre

Le Collectif des Madrés naît dans la commune de Saint-Gilles, située au centre-sud de Bruxelles. C'est une commune en pleine évolution avec différentes couches sociales. La commune de Saint-Gilles était composée de quartiers populaires mais elle évolue et on y voit de plus en plus des citoyens de classe sociale plus élevée qui viennent s'y installer, souvent appelé les « bobos ». Il y a de nouveaux commerces bios ou autres qui ne sont pas accessibles à la classe populaire, on y voit également une augmentation du prix de l'immobilier et, en outre, la fameuse barrière de la commune entre le haut, c'est-à-dire les quartiers « huppés », et le bas, les quartiers populaires, est de plus en plus floue. En bref, la commune de Saint-Gilles peut être caractérisée par un important phénomène de gentrification.

## 1.2. Description et historicité du Collectif des Madrés

Pour commencer cette analyse, commençons par décrire le cadre et l'environnement dans lesquels notre action collective a évolué.

Le collectif a émergé grâce à Latifa Elmcabeni, co-fondatrice de ce mouvement solidaire et qui, nous le verrons par la suite, est la meneuse du groupe. Après avoir vécu elle-même des injustices et avoir vu son fils se faire violenter par la police, elle a décidé de protester contre les abus dirigés vers les personnes d'origines étrangères. Elle réalise que beaucoup de choses ne vont pas à Saint-Gilles et même dans la société. Elle s'intéresse aux discriminations et aux violences policières envers les jeunes, mais aussi à la réinsertion de ces jeunes, qui, une fois qu'ils ont fait de la prison, on du mal à se réintégrer dans la société. Ils n'arrivent pas à s'inscrire dans une école, à trouver un travail et finissent par tomber davantage dans la délinquance. Latifa Elmcabeni soulève également le problème au niveau de la justice, des jeunes qui ne connaissent pas leurs droits et qui finissent en prison, parfois sans raison. Lorsqu'elle essaye de se renseigner, de voir comment elle peut faire changer les choses et qu'elle s'intéresse à la question de la réinsertion, les jeunes et son entourage lui répondent qu'il faut avant tout se pencher sur la question de la brigade UNEUS.

Le projet pilote UNEUS (pour Union pour un environnement urbain sécurisé) a déployé une brigade de proximité, instaurée en 2012 par le Bourgmestre de la commune de Saint-Gilles,

Charles Picqué. « Son objectif, tel que défini dans la convention de partenariat : Œuvrer activement et de manière solidaire à une amélioration de la qualité de vie et au maintien d'un cadre de vie harmonieux et sûr à long terme dans les périmètres d'action définis (couvrant initialement la gare du Midi, la place Bethléem, le square Jacques Franck et le parvis de Saint-Gilles, NDLR). Pour y parvenir, le bourgmestre socialiste Charles Picqué dégage une somme annuelle de 400.000 euros de dotation supplémentaire en faveur de la zone de police Midi. En 2015, le projet reçoit le prix « David Yansenne » qui vise à récompenser les « projets remarquables en matière de prévention et de sécurité ». <sup>3</sup> Pourtant, malgré le fait que ce projet soit extrêmement valorisé par la commune, derrière se cachent des abus et des violences envers les jeunes et les mineurs, nous raconte Latifa Elmcabeni. « Le projet coute très cher et ne marche pas du tout parce que les policiers sont racistes et c'est ça qui est d'autant plus dangereux parce que ce sont des mineurs. L'impact est énorme. » <sup>4</sup> Elle nous partage également : « Un enfant reste un enfant. Et il y a même une tendance à contrôler de manière abusive ou de violenter des enfants à chaque fois plus jeunes. Les policiers, il suffit qu'il y ait un contrôle, on embarque même ceux de 12-13 ans pour leur montrer que dès cet âge-là, leur vie ce sera ça. » <sup>5</sup> « A 12-13 ans, on leur dit déjà « vous les bougnoules, ta vie c'est la prison ». Donc déjà, on les tire vers le bas, on fait tout pour nous montrer que dans cette société, il n'y a rien pour nous. » <sup>6</sup>

Afin de combattre ces injustices, Latifa Elmcabeni décide de contacter Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant, afin de récolter des témoignages de jeunes dans la commune et principalement dans le quartier du square Jacques Franck et de la place Morichar. Bernard De Vos, avec tous les témoignages anonymes, crée un rapport et Latifa Elmcabeni décide de faire une première interpellation afin de pouvoir diffuser ce rapport. C'est ainsi qu'elle crée le Collectif des Madrés. Elle contacte les mamans de son entourage, principalement parce que leurs fils sont à l'école ensemble ou se connaissent et elle organise un goûter chez elle pour échanger. En janvier 2018, c'est la première fois que cinq mamans se regroupent et décident donc de fonder le Collectif des Madrés. Il est appelé ainsi pour souligner le lien fort entre mères et fils.

---

<sup>3</sup> ALTERECHOS, *Uneus : cow-boys de proximité*, en ligne, <https://www.alterechos.be/uneus-cow-boys-de-proximite/>, consulté le 4 mai.

<sup>4</sup> Annexe, p. 31.

<sup>5</sup> Annexe, p. 33.

<sup>6</sup> Annexe, p. 37.

Ensuite, le collectif, tout en grandissant en nombre, entreprendra plusieurs interpellations et d'autres actions préventives et revendicatives afin d'essayer de changer la situation des personnes stigmatisées dans le quartier de Saint-Gilles. Les jeunes issus d'origines étrangères sont stigmatisés nous dit Latifa : « on nous stigmatise tout le temps, on a souvent tendance à dire quand on demande justice, « non ce sont des enfants mal éduqués », « non ce sont des délinquants ». On le voit dans les médias, pour Adil et d'autres, c'était des anciens délinquants, ils avaient quelque chose à se reprocher. On a toujours tendance à trouver une excuse pour pouvoir dire à la société blanche qui ne subit pas les violences policières que voilà c'est une catégorie de population qui n'est pas éduquée : ils ne travaillent pas, ils profitent du système, etc. Moi je veux une société juste, une société égalitaire, de fraternité, que chacun, quelles que soient sa place, sa classe, ses convictions, ses origines, ait sa place dans la société. On est belge avant tout. »<sup>7</sup>.

Enfin, malgré les interpellations et les actions menées, le Collectif des Mères n'a pas encore obtenu ce qu'il souhaite. Un budget a été débloqué par la majorité du conseil communal suite à la troisième interpellation, et une motion reconnaissant les violences policières a été déclarée suite à la quatrième interpellation. Cependant, rien de concret n'a encore réellement été réalisé puisque, selon Latifa Elmcabeni, les violences se poursuivent et la brigade n'a pas été évaluée. C'est pourquoi les mères du collectif essaient de poursuivre et renforcer leurs actions aujourd'hui.

### 1.3. Identification des acteurs et du système relationnel

Bien que nous l'ayons déjà évoqué, revenons brièvement et plus concrètement sur les acteurs du collectif ainsi que les potentiels adversaires, ennemis. Les différentes parties prenantes que l'on peut identifier sont les mères, les jeunes, certains policiers de la brigade UNEUS ainsi que la commune. Entre ces différents acteurs, on peut voir apparaître de multiples relations. Cependant, il est important de noter que les relations et acteurs sont caractérisés à partir du point de vue du Collectif des Mères. Les rapports peuvent être perçus de manière différente si un autre point de vue est adopté.

Tout d'abord, décrivons les différents acteurs avant de définir leurs relations. Pour commencer, prenons les jeunes. L'acteur ici ciblé est plutôt de sexe masculin, âgé de 12 à 20 ans et d'origine

---

<sup>7</sup> Annexe, p. 32.

étrangère (magrébine ou africaine principalement). Les origines prennent ici tout leur sens puisque nous identifions une discrimination vis-à-vis des personnes « non-blanches ». Par ailleurs, nous avons les mères qui sont les membres du Collectif des Madrés, évidemment de sexe féminin, les mères des fils discriminés et, en quelque sorte, les alliées de leurs fils.

D'autre part, nous pouvons identifier deux adversaires aux mères et fils (ces derniers considérés donc comme des alliés) : certains policiers de la brigade UNEUS et la commune. Des policiers sont racistes, violents (physiquement ou verbalement) et d'origines non-étrangères et la commune, qui, est également un adversaire puisqu'elle semble être peu à l'écoute du collectif et plutôt encline à défendre les policiers. La commune est également représentée dans ce contexte par le conseil communal et le bourgmestre Charles Picqué (qui refusent la plupart des interpellations).

Nous observons donc un rapport d'échange qu'il y a entre les mères/fils avec les policiers et la commune, et un rapport de solidarité entre les mères et les fils, mais également un rapport de solidarité très fort que l'on retrouve entre les mères elles-mêmes.

#### 1.4. Périodisation des actions

Revenons sur les différentes actions menées par le collectifs tout en les traçant chronologiquement.

Tout commence en 2017 : les mères se regroupent pour parler du futur collectif, elles sont cinq. Il n'y a pas vraiment d'antécédent au collectif puisqu'il a émergé par Latifa Elmcabeni, celle qui a lancé le projet.

En mars 2018 ont lieu les premières actions : des recueils de témoignage de jeunes en partenariat avec Bernard De Vos pour écrire un rapport. A partir de ce rapport, une interpellation est présentée au conseil communal pour qu'il y ait une diffusion de celui-ci. Pour ce faire, 20 à 30 signatures de citoyens de Saint-Gilles doivent être récoltées. L'interpellation a été refusée mais le rapport a accidentellement, été diffusé tout de même par la presse. Après cette interpellation, d'autres ont suivies : la deuxième interpellation avait trois objectifs : « une évaluation externe de la brigade, des formations suivies et continues et des contrôles démocratiques »<sup>8</sup>. La

---

<sup>8</sup> Annexe, p. 31.



troisième interpellation avait les mêmes objectifs puisqu’il n’y avait pas eu de changement. La quatrième interpellation était faite en parallèle avec les citoyens de Saint-Gilles qui ont contacté le collectif. Et enfin, la dernière interpellation qui a eu lieu le 8 octobre 2020, était aussi une demande extérieure au collectif (trois filles avaient été violentées).

Suite aux interpellations, peu de choses ont été acquises. Comme mentionné précédemment dans la description du collectif, un budget a été débloqué et une motion reconnaissant les violences policières à Saint-Gilles a été déclarée. Cependant, Latifa reconnaît malgré tout un impact important au niveau du nombre : lors de la dernière interpellation, les participants comptaient plus de 200 personnes. « Ca a un impact énorme au niveau du conseil communal parce que ce sont 200 personnes qui dénoncent les violences policières et qu’il faut faire quelque chose. Le pouvoir de force ça joue énormément, c’est pour ça que je dis que quand on fait des interpellations, les mobilisations sont hyper importantes. »<sup>9</sup>

Parallèlement aux interpellations, le collectif mais surtout Latifa a participé au film Places Nettes, diffusé en 2019 au Centre Culturel de Jacques Franck. Ce film a permis de davantage faire connaître les inégalités et a permis de mener à des discussions et débats. Par ailleurs, un poster a été fait en partenariat avec Police Watch et la Ligue des droits humains pour informer les jeunes de leur droit et pour pouvoir afficher ce poster dans les maisons de jeunes. Nous pouvons également noter que plus informellement, Latifa Elmcabeni essaye de sensibiliser autour d’elle : elle rencontre beaucoup de personnes et partage son expérience, que ce soit au niveau des violences policières mais également au niveau des injustices. Par exemple, son fils a eu beaucoup de problèmes dans sa scolarité à cause de discriminations dès le plus jeune âge dans les écoles. Il a été envoyé dans un enseignement spécialisé qui n’était ni compétent, ni adapté. En tant que mère, Latifa Elmcabeni distille l’information autour d’elle pour éviter que son expérience ne soit vécue par d’autres.

Enfin, une marche blanche a eu lieu récemment, le dimanche 8 mai, jour de la fête des mères. Cette manifestation pacifique dans les rues de Bruxelles avait pour but d’exiger égalité et justice pour les jeunes qui subissent des violences policières. C’était également l’occasion de montrer son soutien aux victimes de violences policières.

---

<sup>9</sup> Annexe, p. 43.

## 2. Les processus de l'action collective

Afin d'étudier le processus de l'action collective, c'est-à-dire toutes les étapes qui ont mené les membres à participer et aux leaders de créer le Collectif des Madrés, nous nous focaliserons plutôt sur la co-fondatrice du collectif, c'est-à-dire la personne interviewée et la plus investie dans cette mobilisation. Nous parlerons donc davantage de leader(s) que de membres du collectif même si leur importance n'est certainement pas négligeable.

### 2.1. Élément déclencheur

Avant sa mobilisation, Latifa Elmcabeni n'avait pas vraiment conscience des injustices racistes ni des violences policières. Elle était en quelque sorte au niveau zéro de la mobilisation, presque indifférente. Elle nous explique : « Moi les violences policières je disais souvent : moi je n'y crois pas. Je le dis, je suis honnête, je n'y croyais pas, parce que j'étais dans ma bulle, tout allait bien, pas de problème avec mes enfants. J'habite ici à Saint Gilles depuis 50 ans, je travaille, mon mari travaille, mes enfants font plein d'activités et c'est quand mes enfants ont commencé à grandir, à être adolescent que j'ai constaté qu'ils subissaient des violences policières et qu'ils ne m'en parlaient jamais. »<sup>10</sup>.

Ensuite, elle s'aperçoit que les mamans autour d'elle se plaignaient de violences, d'humiliations, d'abus de pouvoir de certains policiers. Elle nous raconte : « A cette époque-là, je ne connaissais pas encore les violences policières et j'essayais de comprendre la souffrance, le discours des mamans qui parlaient de leurs enfants qui avaient fait de la prison ou qui étaient des délinquants, comment y remédier... »<sup>11</sup>. Nous remarquons ici qu'il y a une insatisfaction, un mécontentement mais qui ne pousse pas encore à une réelle mobilisation collective bien que l'acteur soit frustré de sa situation. C'est ce qui nous amène à l'élément déclencheur de l'action.

Pour Latifa, l'élément déclencheur qui a conduit à la création du collectif, c'est son fils : « Quand je parle des jeunes, je parle aussi de mes enfants, ils ont aussi été victimes de violences policières. Tout a commencé quand un de mes fils a reçu des gifles. C'était la veille du ramadan quand j'ai entendu son petit frère dire « mon frère il s'est fait gifler par la commissaire ». Le réflexe de moi et mon mari c'est d'aller voir ce qui se passait réellement. Et quand on a été, on a vu qu'elle était tout à fait raciste, qu'elle avait de la haine. On ne comprenait pas pourquoi

---

<sup>10</sup> Annexe, p. 33.

<sup>11</sup> Annexe, p. 38.

elle nous manquait de respect, on n'avait rien fait, on voulait simplement savoir. Et puis mon fils quand je lui ai dit « viens on va faire toutes les démarches pour qu'on porte plainte contre cette commissaire, il n'a pas voulu et il m'a dit « moi c'est que des gifles, y a pire ». Et ça m'a interpellé énormément. J'ai constaté que quand il disait que c'était pire et bien c'était des bras cassés, des nez cassés, des dents cassées, sans compter les humiliations et toutes les insultes verbales. »<sup>12</sup>. Quand Latifa apprend que c'est son fils qui reçoit des coups, la réalité prend une tout autre tournure. Il y a une variation au niveau de la privation, nous passons d'une privation assumée à une privation frustrante. En une fois, il y a une augmentation de privation : une augmentation dans la privation au niveau de la sécurité et du respect. D'autant plus que cette privation se produit brusquement, soudainement Latifa voit son fils perdre ses droits et sa « liberté ». Et c'est ce qui va être le déclencheur de l'action. « Une telle variation stimule chez les individus un processus de comparaison qui renforce leur espoir d'acquérir ou de conserver le bien en question. Cet espoir alimente tantôt la dissonance, tantôt l'engagement des individus, et bloque leur travail de rationalisation. »<sup>13</sup>. Et il y a un espoir de récupérer ce qui a été confisqué. On peut également relever le fait que le rôle de mère a son importance : en tant que mère, expliquait Latifa, lorsqu'on apprend que son fils a été violenté, il y a un sentiment d'échec en plus de celui de la colère. Le fait de ne pas pouvoir protéger son fils des discriminations et des violences est quelque chose qui est difficile à accepter pour une mère. Finalement, nous pouvons ajouter qu'il y a également un sentiment de trahison, l'individu qui donne sa confiance à l'État et son autorité, voit soudainement qu'elle n'est pas respectée.

Pour terminer, nous pouvons nous demander ce qu'il en est des autres mères, pourquoi celles-ci ne se sont pas mobilisées et n'ont pas eu cet élément déclencheur pour Latifa lorsqu'elles ont ressenti des injustices ? N'ayant que le discours de Latifa, il est difficile de pouvoir répondre à cette question pleinement... Nous pouvons cependant tout de même évoquer certaines pistes. Deux explications principales peuvent être données ici.

La première explication peut être inspirée de l'expérience de Milgram. Les policiers sont des représentants de l'autorité ; rien que par leur uniforme, ils peuvent avoir un avantage au niveau de leur crédibilité. Des personnes faisant confiance à cette autorité, parfois malgré les violences, n'osent pas désobéir voire ne perçoivent pas les discriminations puisqu'elles ne pensent pas à remettre en question une figure de l'autorité. Les citoyens apprennent dès le plus jeune âge à

---

<sup>12</sup> Annexe, p. 30.

<sup>13</sup> FRANSSEN, A., *op. cit.*, p. 51.

accepter une certaine soumission à l'autorité (que ça soit à l'école, dans la famille, dans le monde du travail, etc.). On le remarque très fort dans les premières générations d'immigration qui sont arrivées en Belgique où il n'était en aucun cas pensable de remettre en question les différentes formes d'autorité (que ce soit au niveau politique, au niveau des institutions ou au niveau des policiers)<sup>14</sup>. La mère d'un enfant victime d'injustices ou de violences gratuites, ne le croira sans doute pas sans avoir vu la scène de ses propres yeux du fait de cette si forte confiance et croyance en l'autorité. Fatima Ouassak, autrice de l'ouvrage *La puissance des mères* et co-fondatrice du collectif Front de mères en France, explique que les mères jouent justement un rôle clé entre ces autorités et institutions et l'enfant. Très souvent on s'attend des mères qu'elles aient ce rôle de « mères tampons », là pour modérer les tensions éventuelles entre le système social et l'enfant. Tant que la mère ne rompt pas ce principe, on ne pourra pas vraiment changer le système puisque la mère agit comme un agent de l'autorité.<sup>15</sup> Aujourd'hui, malgré que certaines familles enseignent toujours à leurs enfants qu'il faut écouter l'autorité, que la police représente toujours la loi et la sécurité (alors que nous constatons que ce n'est pas toujours le cas), il y a une libération progressive de la parole, notamment à travers les réseaux sociaux.

La deuxième conclusion de l'expérience de Milgram est le fait qu'en plus de faire confiance aux figures d'autorité, un processus de rationalisation s'effectue également chez les individus. Le principe de rationalisation est basé sur la dissonance cognitive entre le fait de vouloir respecter et obéir à l'autorité et de ne pas être d'accord avec ce qui est imposé par l'autorité (dans le cas de Milgram, il s'agit de ne pas être d'accord d'infliger des décharges à un individu, dans notre cas, il s'agit de ne pas être d'accord d'accepter les violences policières). L'individu se retrouve alors coincé entre deux choix, obéir ou désobéir (accepter les violences et obéir aux policiers ou refuser cette violence et donc aller à l'encontre de l'autorité). La solution est de rationaliser sa situation puisque « remettre en cause l'autorité impliquerait d'accepter des coûts supplémentaires : investir du temps, de l'énergie, éventuellement de l'argent, assumer une certaine insécurité. »<sup>16</sup>. L'individu va se convaincre que sa situation n'est pas si grave, qu'il y a pire et que donc obéir à l'autorité est une bonne chose. On a là une surévaluation des avantages de l'obéissance et des inconvénients de la désobéissance. Et c'est le processus qui pourrait

---

<sup>14</sup> ZINTV, *LA RÉVOLTE DE FOREST, 30 ANS APRÈS #2*, en ligne, [https://zintv.org/video/revolte-forest-30-ans-2/?fbclid=IwAR2BSv3ICbUsgqqy\\_5asnW4g05nA9okEm9imE-flm3UwNtNf1GjDY\\_sMPkU](https://zintv.org/video/revolte-forest-30-ans-2/?fbclid=IwAR2BSv3ICbUsgqqy_5asnW4g05nA9okEm9imE-flm3UwNtNf1GjDY_sMPkU), consulté le 12 mai.

<sup>15</sup> OUASSAK, F., *Conférence Etopia : Féminisme, Antiracisme et écologie*, en ligne, <https://www.facebook.com/events/1283503665383883>, consulté le 12 mai.

<sup>16</sup> FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 46.

mener à l'absence de revendication et de mobilisation des mères. Contrairement à ces mères, Latifa, et c'est ce que nous constaterons après, a évalué différemment les inconvénients et ne s'est pas soumise à ce processus ou l'a en quelque sorte dépassé. Elle a pris le risque de se confronter à cette autorité à l'origine de failles et d'injustices.

Pour cette deuxième conclusion, il est important de préciser que l'acceptation de sa propre situation, le fait de se convaincre qu'il y a pire passe parfois et souvent par les fils eux-mêmes. Les fils n'en parlent pas à leur mère puisqu'ils acceptent déjà leur situation, leur vulnérabilité tout en se disant qu'il y a pire de toute façon. De ce fait, il est encore plus difficile de lutter ou de se mobiliser en tant que mère puisque l'on n'est pas au courant.

La deuxième explication concerne plus la situation et le contexte socio-économique dans laquelle une personne se trouve. Nous pouvons remarquer que Latifa a vécu un changement assez brutal concernant sa situation. Dans ses témoignages, nous percevons une personne qui a peut-être plus de ressources que d'autres (bien installée à Saint-Gilles, épanouie au niveau de son travail et des activités avec ses enfants) et qui ne ressentait pas forcément les injustices, ce qui n'est sous doute pas le cas des autres mères, qui ont, elles, toujours ressenti une injustice. Pour ces dernières comme le changement est moins brusque, elles sont moins poussées à la protestation, à la mobilisation. Ce sont souvent des mères qui ont perdu l'espoir de changement, qui se sentent impuissantes et ont l'impression que les actions qu'elles pourraient d'entreprendre, n'aboutiront pas. Toujours au niveau du ressenti des mères, il y a également cette crainte de l'autorité. Au-delà de légitimer l'autorité comme nous venons de le voir avec l'expérience de Milgram, il peut y avoir une crainte forte de ce monopole de la force légitime.

Pour revenir aux ressources, elles permettent d'avoir une certaine sécurité lorsque l'on prend le risque de se mobiliser ou elles permettent à tout le moins d'avoir la possibilité de se mobiliser. Des ressources comme le temps, l'argent, la maîtrise de la langue, le niveau d'éducation font la différence.

## 2.2. Le développement de la protestation

A partir de l'élément déclencheur, les étapes sont un peu plus floues entre protestation, organisation des membres, OMS (organisations de mouvement social) et leaders. Ces étapes vont être passées très rapidement. La première étape, analysée ici, est le passage à la protestation : « l'individu reste, mais il cherche à réduire ou à supprimer son mécontentement en essayant de changer le système de l'intérieur. Il continue de coopérer, mais il entre en conflit plus ou moins ouvert, pour modifier sa situation. »<sup>17</sup>. Plusieurs caractéristiques peuvent amener l'acteur à la protestation : le fait d'attribuer une cause à l'injustice, le fait d'avoir un groupe de confiance qui permet d'avoir un soutien, mais également un potentiel de coopération utilisable. Ces caractéristiques entraînent le passage à la protestation.

Premièrement, dans le cas du Collectif des Madrés et de sa co-fondatrice, un processus d'attribution causale est effectué. Malgré le fait que cela soit des policiers « racistes » qui infligent des humiliations et des coups à son fils, Latifa Elmcabeni pointera plutôt du doigt la commune comme responsable, ou même les institutions qui révèlent un certain racisme institutionnel politique. Pour rappel et pour faire sens, la commune a instauré en 2012 une police « locale » du projet UNEUS. Cela fait donc sens du point de vue de l'acteur d'attribuer la responsabilité à la commune. C'est également plus réaliste de demander des changements à la commune qu'à des policiers racistes vu comme non rationnels. La commune a un système mis en place où les citoyens peuvent se « plaindre » ou demander un changement en recourant à des interpellations. Interpellations qui, dans le cadre du collectif, permettraient éventuellement de réformer la brigade ou d'encourager des contrôles. Nous pouvons également noter qu'il s'agit bien d'une cause externe, sociale et non imaginaire, ce qui renforce le chemin vers la protestation. De fait, la cause et l'attribution causale sont totalement identifiables et bien réelles.

Deuxièmement, il y a également une attribution groupale. Latifa nous le rappelle plusieurs fois dans l'interview « l'union fait la force ». Directement elle sent qu'il faut qu'il y ait un impact, il faut être plusieurs afin de combattre l'injustice. Elle y pense directement puisque les mères entre elles dans le quartier sont très solidaires et qu'elles savaient que d'autres fils avaient vécu les mêmes violences. La confiance dans la collectivité et dans le groupe est donc déjà instaurée. Par ailleurs, nous pouvons également observer l'importance de la collectivité dans les premières actions du collectif : récolte de témoignages et interpellation où le soutien d'un groupe est

---

<sup>17</sup> FRANSSEN, A., *op. cit.*, p. 54.

indispensable (entre 20 et 30 signatures obligatoires). Pour Latifa il est important de s'unir. Le besoin du groupe se retrouve donc également au niveau des ressources. Évidemment d'autres facteurs influencent l'investissement et la participation du groupe tels le temps, les ressources et l'expérience.

Ensuite, la troisième caractéristique qui mène à la protestation est la valorisation de la coopération. « La protestation ne sera choisie, de préférence à la défection ou au pragmatisme, que si les individus frustrés par les privations que leurs échanges impliquent, croient encore en la possibilité de rétablir la coopération sur des bases plus acceptables pour eux, ou n'ont pas d'autres choix. »<sup>18</sup> Dans notre cas, il est clair qu'il y a un espoir de collaboration entre les acteurs (la commune et le collectif) afin que le Collectif des Madrés puissent arriver à ses fins et qu'il puisse arriver à faire changer la situation, empêcher que les violences policières ne se reproduisent ou qu'elles ne deviennent normalisées. Il y a une valorisation des finalités et de l'échange qui renforce l'envie de protester. Nous pouvons également noter qu'à Saint-Gilles, avec la montée du parti Écolo et du PTB, il y a des plus en plus des idées progressistes qui font jour et c'est également une source d'espoir de collaboration avec la commune.

Enfin, une dernière caractéristique que nous pouvons tout de même rappeler est l'importance de la frustration due à un changement de privation (qu'il soit positif ou négatif). L'acteur sent ici que des droits lui sont retirés, une confiance est trahie, il y a une comparaison qui est faite avec l'ancienne situation. La frustration s'installe et elle pousse à agir.

Pour finir, tous ces facteurs nous permettent de comprendre comment Latifa Elmcabeni est arrivée à « passer l'étape » de la protestation. Cependant, ces caractéristiques ne nous permettent pas encore de comprendre comment l'organisation s'est faite et comment les acteurs ont fini par aboutir à la création du Collectif des Madrés.

### 2.3. Organisation : membres, OMS et leaders

Afin de comprendre le passage de la protestation à l'organisation, nous étudierons deux volets nécessaires à cette organisation : les membres et les leaders. Nous évoquerons également le rôle de certaines OMS, des organisations externes au mouvement mais qui apporte une aide et des ressources à ce dernier.

---

<sup>18</sup> FRANSSEN, A., *op. cit.*, p. 60.

## Les membres

Pour qu'il y ait une organisation, il faut des membres adhérents à celle-ci, mais aussi des individus qui veulent rejoindre l'action et y participer activement. Certaines personnes voient trop d'inconvénients ou ont une motivation trop faible pour agir au sein d'une action collective. Qu'est ce qui a donc fait que les membres se sont réunis et se sont motivés pour participer au Collectif des Madrés ? Nous pouvons répondre à cette question grâce à plusieurs théories vues au cours : la théorie d'Olson, la théorie des différents types de solidarité ainsi que la théorie mettant en valeur le principe d'identification. Nous étudierons ici uniquement les membres actifs, c'est-à-dire, les mères qui sont officiellement membres du Collectif des Madrés (et non les individus qui participent à certaines actions seulement).

Dans un premier temps, inspirons-nous de la thèse de M. Olson pour comprendre le phénomène qui motive l'individu à passer à l'action. C'est une thèse assez simplificatrice uniquement basée sur le principe de coûts-bénéfices, donc au niveau matériel, et qui met en équation les avantages d'être membre et les inconvénients de le devenir. Or, dans le Collectif des Madrés, il n'y a ni salaire, ni récompense ou compensation matérielle, et pourtant les individus participent au mouvement. Dans le cours, nous avons dépassé un peu la thèse d'Olson afin de faire intervenir également les facteurs plus symboliques ou psychologiques. C'est ce que nous verrons ici.

Premièrement, au niveau des avantages d'être membre, il y a ce qu'on peut appeler des « rétributions symboliques »<sup>19</sup> de la participation active dans le Collectif des Madrés. Ce sera par exemple le fait de se sentir représentée, d'avoir la satisfaction de pouvoir agir, le fait d'avoir un soutien et une écoute aux problèmes vécus et le fait de pouvoir s'identifier à un « nous », une collectivité. Bien entendu ces avantages n'ont pas la même valeur pour tous mais en ce qui concerne les membres du collectif, ils sont suffisamment forts pour « dépasser » les inconvénients.

Ensuite, il doit y avoir des inconvénients puisqu'un grand nombre de mères ne participent à aucune mobilisation. N'ayant pas pu interroger ces mères, nous citerons ici des inconvénients que l'on retrouve souvent et qui peuvent s'appliquer dans notre contexte, soit, le manque de temps et de ressources, les répercussions potentielles et la crainte d'être jugée. Une chose certaine c'est qu'il y a vraiment une peur très forte des représailles.

---

<sup>19</sup> C FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 64.



Par ailleurs, dans sa thèse, M. Olson évoque les avantages de l'abstention, principalement le fait de ne pas devoir être confronté aux inconvénients. Néanmoins, nous pouvons ajouter dans l'équation les inconvénients de l'abstention qui pourraient être le jugement des autres mères qui se mobilisent, une culpabilisation de ne pas se mobiliser, etc. Grâce à cette thèse, nous avons un aperçu des potentielles motivations individuelles encourageant les membres à rejoindre l'action collective.

Dans un second temps, nous pouvons analyser la mobilisation des futurs membres grâce à la critique de Pizzorno des théories utilitaristes tel que l'on vient de le voir. De fait, selon Pizzorno, il n'est pas suffisant d'étudier l'intérêt individuel comme raison de mobilisation. Les individus font partie d'un réseau social où les interactions et les relations sociales ont leur importance. L'auteur va donc introduire la notion d'identification qui est justement très importante dans le Collectif des Madrés. Comme son nom l'indique, il y a une forte reconnaissance des mères et l'importance de vouloir se battre en tant que mère pour leurs fils. Il y a vraiment une symbolisation très forte de cette image de mère, non plus vue comme fragile et douce, mais comme une combattante, une mère qui a du pouvoir et qui se revendique. Nous pouvons voir ici une production d'identifications, « autrement dit la recherche ou l'affirmation de l'appartenance à un groupe donné (celui de la famille, de la religion, de la classe, de la communauté ethnique...) »<sup>20</sup>. Ainsi, nous avons des mères, d'origine étrangères, à Saint-Gilles, qui veulent se battre pour une société plus juste et pour leurs fils. Les mères vont rejoindre le groupe « pour témoigner de l'existence et de la force de son groupe »<sup>21</sup>. Cette identification au groupe génère une envie d'altruisme et de solidarité. De cette façon, l'acteur jouira d'une reconnaissance du groupe en question et cela lui permettra également de partager les mêmes valeurs qu'un autre groupe.

Ce dernier point nous amène à la dernière théorie qui permet de comprendre les différentes solidarités susceptibles de se retrouver dans ce genre de relations sociales. Ces solidarités, déterminant la relation entre les membres et les leaders, peuvent être fonctionnelles, contractuelles, sérielles et fusionnelles, chacune étant présente dans la relation même si certaines sont dominantes. D'après le discours et les articles qui parlent du Collectif des Madrés, il est assez évident que la solidarité prédominante est une solidarité autonome, fusionnelle où il y a une importance du « nous », le « nous les mères ». Latifa relève systématiquement

---

<sup>20</sup> C FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 65.

<sup>21</sup> C FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 65.

l'importance de travailler ensemble et qu'en tant que mère, il faut agir. Il y a de nouveau cette forte identification groupale et cette importance de projet collectif. Elle nous dit « il fallait sensibiliser les gens du quartier et montrer que je ne suis pas la seule maman qui réclame justice mais c'est tout un quartier qui réclame justice. »<sup>22</sup>. Plus tard dans l'entretien elle ajoute : « exister politiquement dans son quartier, c'est ce que je dis, lutter ensemble quelles que soient tes convictions, il faut travailler ensemble. Je parle de citoyens mais aussi de collectifs, il faut travailler ensemble et pouvoir enfin trouver une médiation, changer la réforme de la police. »<sup>23</sup>. Ces parties du témoignage illustrent l'importance de travailler ensemble, que ce soit dans le collectif mais également en dehors de celui-ci. Latifa explique que le seul moyen de le faire c'est de s'unir. Nous verrons d'ailleurs plus loin que cette solidarité détermine également le type de leadership présent.

En conclusion, ce qui ressort de l'analyse des membres du collectif, c'est une identification forte au groupe et une prédominance d'un « Nous » auquel les individus s'identifient. Notons également les avantages mis en place pour les membres qui sont principalement : l'écoute et le fait de pouvoir être représenté. Dans l'interview, Latifa explique que les mères se confient et qu'elle retient ce qui est dit et ainsi propose des actions et les met en place.<sup>24</sup> Soulignons tout de même que malgré l'écoute de Latifa, c'est elle qui décide principalement les actions qui vont être faites. C'est pourquoi, nous pouvons tout de même brièvement évoquer la solidarité sérielle, où le leader est charismatique et où il suit ses propres intuitions au niveau des décisions et des actions. Latifa joue donc également le rôle de guide à qui les membres font confiance.

### La mobilisation des ressources

Considéré comme des alliés, les principaux acteurs qui ont aidé à la mise en place du Collectif des Madrés et qui ont apporté un accès aux ressources sont : la Communauté française aux droits de l'enfant avec son délégué Bernard De Vos, la Ligue des droits humains, ainsi qu'Itinéraires AMO à Saint-Gilles. Le rôle d'Itinéraires est de prêter le local afin que les mères puissent échanger et définir les actions futures. Julia Galaski, co-fondatrice du collectif, travaille sur le projet Police Watch en collaboration avec la Ligue des droits humains qui, de manière plus générale, apporte idées et soutien aux projets du collectif. Et enfin, la Communauté française aux droits de l'enfant qui s'est occupée au tout début de faire le rapport

---

<sup>22</sup> Annexe, p. 29.

<sup>23</sup> Annexe, p. 34.

<sup>24</sup> Annexe, p. 42.

avec le témoignage des jeunes de Saint-Gilles ayant vécu des violences policières ou des abus de contrôle ou de pouvoir de policiers, ayant permis au collectif de faire sa toute première interpellation à la commune.

### Les leaders

Latifa Elmcabeni et Julia Galaski, co-fondatrices, sont les leaders du Collectif des Madrés. Ce qui est intéressant ici au niveau de l'identité des deux leaders, c'est leurs parcours différents et identités différentes. La grande différence est que Latifa est issue de l'immigration postcoloniale et a connu les discriminations et les comportements racistes. A l'inverse, Julia est blanche, elle ne s'est jamais sentie en insécurité avec la police et n'a jamais subi de discrimination. Pourtant elle a cette envie de défendre la cause, cet altruisme. Comment expliquer ce phénomène ? Comme nous avons pu voir au cours « l'altruiste serait un frustré : ses attentes de pouvoir et de prestige, résultant de son niveau élevé d'instruction (le plus souvent c'est un universitaire) ne seraient pas satisfaites (il est en déclassement social). Il chercherait donc à réduire sa propre frustration... en s'occupant de celle des autres »<sup>25</sup>. Pour ce faire, deux conditions sont nécessaires : 1) être fortement touché par l'injustice et donc les violences policières, 2) une « mobilité sociale individuelle »<sup>26</sup>. Dans notre cas, ces deux conditions sont bien remplies et c'est ce qui pousserait Julia à devenir leader.

Nous pouvons également noter que suite à l'entretien avec Latifa, il y a bien une relation d'influence entre membres et leaders. Latifa et Julia sont à l'écoute des mères du collectif et elles s'adaptent également en fonction du discours et des besoins du collectif. Deux idées sont à retenir ici, la dépendance du groupe aux leaders et la consistance des membres. En effet, le groupe a besoin des leaders car ce sont eux qui détiennent les informations et les normes comportementales (exemple : comment faire une interpellation) mais il y a également une consistance au niveau des membres, c'est-à-dire qu'il y a des divergences au niveau des opinions qui poussent donc les leaders à modifier leur opinion ou comportement.<sup>27</sup> Par exemple, Latifa doit parfois adapter ce qu'elle pense ou les actions futures en fonction de ce qui est dit lors des réunions ; c'est la dynamique du collectif.

### **3. La caractérisation de l'action collective**

---

<sup>25</sup> C FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 73.

<sup>26</sup> C FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 74.

<sup>27</sup> C FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 75.

### 3.1. Le principe d'identité et d'opposition

Le Collectif des Madrés révèlent des principes d'identification et d'opposition très importants et lorsque l'on se penche davantage sur ce qui ressort du conflit, nous pouvons remarquer que ces identifications et ces questions d'identité ne datent pas d'hier. Penchons-nous donc d'abord sur la question de savoir quelle catégorie se mobilise et au nom de qui.

La catégorie sociale qui se mobilise pour et dans le collectif ne correspond pas tout à fait à la catégorie de référence, les « Madrés » : au niveau des leaders. Julia Galaski n'est pas issue de la même catégorie sociale que Latifa par exemple. Suivant la théorie de Touraine, Julia appartient à une classe supérieure tandis que Latifa fait partie d'une classe populaire. Elles n'ont pas les mêmes ressources et Julia ne vit pas personnellement les discriminations raciales lorsque l'on regarde les membres du Collectif des Madrés ce sont principalement des mères de la classe populaire, dominée et dirigée. Mais dans l'entretien Latifa nous explique que le collectif a rassemblé 200 à 300 personnes lors de la dernière interpellation. Les personnes qui soutiennent le collectif forment alors un public plus large, des fils et des filles, de classes sociales différentes, de sexes différents, etc. La catégorie qui se mobilise ne correspond pas forcément à la catégorie de référence.

Ce qui nous intéresse ici est également, voire même davantage, la catégorie du « au nom de qui ? », la catégorie avec une forte identification collective et un « Nous ». Vous l'aurez compris, derrière le « Nous » se cachent les mères, surtout les mères de fils, des mères issues de l'immigration postcoloniale, des mères essentiellement magrébines, des mères de classe populaire mais enfin et surtout des mères qui se battent, qui vont au « front ». Latifa nous en parle peu dans son entretien et pourtant toute la question du combat de ces mères repose sur une histoire, un passé. L'enjeu du « nous les mères » dans le collectif des madrés a donc toute son importance. Dans la conférence d'Etopia avec Fatima Ouassak<sup>28</sup>, plusieurs sujets sont évoqués concernant ces mères : 1) les attentes vis-à-vis d'une mère dans la société belge/française, société toujours patriarcale, 2) les raisons de leur combat et 3) les préjugés de la mère qui se bat dans la société. Commençons par ce qui est attendu d'une mère dans « nos » sociétés. Fatima Ouassak nous explique le terme de « mère tampon » : la mère est censée jouer un rôle de modérateur entre l'État, les institutions et son fil. Il est attendu que les mères soient

---

<sup>28</sup> OUASSAK, F., *Conférence Etopia : Féminisme, Antiracisme et écologie*, en ligne, <https://www.facebook.com/events/1283503665383883>, consulté le 12 mai.

douces et calmes, qu'elles s'occupent des tâches ménagères et qu'elles éduquent leurs fils à obéir aux lois. Il n'est pas attendu d'une mère qu'elle se révolte, qu'elle revendique et c'est ce que Fatima Ouassak souligne : il faut rompre avec cette notion de mère tampon afin briser le cercle vicieux. Nous arrivons donc au deuxième point qui est la lutte, ce que les mères font et ce qu'elles veulent faire passer comme message. A nouveau Fatima Ouassak nous explique que les mères deviennent des sujets politiques en luttant, qu'elles ont une certaine puissance, celle de pouvoir éduquer et de représenter « tout » pour leurs enfants, mais qu'elles sont également impuissantes face aux institutions, aux écoles, à l'État, qui formatent leurs enfants. C'est dans cet ordre-là qu'elles se battent, qu'elles doivent s'unir pour un système plus juste. Elles doivent sortir de l'idée de « mères au foyer » pour occuper les espaces publics et pour devenir des sujets politiques. C'est exactement ce que fait le Collectif des Madrés, bien qu'il vise les violences policières, c'est une lutte par le « nous les mères » pour combattre les injustices et pour le bien de leurs fils. Enfin et malheureusement, un troisième point qui est abordé dans la conférence est la façon dont ces mères sont vues. Latifa le dit aussi, les mères quand elles militent, elles sont légitimées mais dès qu'elles luttent pour et avec leurs fils, elles sont stéréotypées et vues comme des « mères de délinquants ». C'est donc un combat difficile où ce « nous » alterne entre des mères héroïques qui sortent de leur foyer pour un monde plus juste et entre des mères qui, associées à leurs fils, sont des mères de délinquants, des mères de fils mal éduqués. Cependant, comme nous le dit Fatima Ouassak, même si ce « nous les mères » est parfois décrédibilisé, l'enjeu est important car si les mères ne se battent pas pour leurs enfants, qui le fera ? Il y a vraiment ici tout un enjeu identitaire derrière le « nous » et ces mères combattantes. Mais qui est alors exactement le « Eux » ? Qui est considéré comme l'adversaire de ce « Nous » ?

Pour le Collectif des Madrés, l'adversaire « officiel » identifié dans les actions est principalement le policier raciste, la brigade UNEUS et/ou de la commune qui ne fait rien face au problème. C'est à « petite » échelle que le Collectif essaye de changer les choses. Néanmoins, lorsque l'on entend les dires de Latifa ou d'autres mères<sup>29</sup>, l'ennemi ou l'adversaire n'est pas uniquement le policier raciste ou la commune, mais le niveau institutionnel voire historique. C'est le système qui est remis en question. Les « mères » évoquent un racisme institutionnel politique qui mène à des comportements tels que les violences policières. Le « eux » est donc plus difficile à identifier qu'on ne le pense. La plupart de ces mères révèlent

---

<sup>29</sup> OUASSAK, F., *Conférence Etopia : Féminisme, Antiracisme et écologie*, en ligne, <https://www.facebook.com/events/1283503665383883>, consulté le 12 mai.

un ras-le-bol d'une société qui manque de justice, du policier qui déshumanise les fils jusqu'aux problèmes de gentrification où le territoire des personnes racisées n'est même plus vu comme le leur, et où le racisme structurel impactent fortement celles-ci (que ça soit dans les médias, dans le politique, dans l'éducation). Au final, ces individus ne trouvent même plus leur place dans la société. Pour conclure, nous pouvons dire que le « Eux » pour les mères du collectif, c'est à petite échelle le policier, à échelle moyenne la commune capable de changement mais qui ne le fait pas et à plus grande échelle, c'est l'État à reformer, changer une société qui fonctionne encore sur des bases racistes ou de domination raciale, où les « blancs » sont privilégiés et où les personnes issues de l'immigration postcoloniale sont stigmatisées voire même considérées comme inférieures.

### 3.2. Les enjeux et les objets du conflit

Comme nous avons pu le voir, les enjeux du conflit des violences policières ne s'arrête pas vraiment à la question de ces violences policières, il va plus loin, ils remontent à des années de combat. Ils remontent presque au colonialisme, à la problématique de la « supériorité des blancs » qui est encore aujourd'hui, selon les acteurs de l'action collective, cachée dans les institutions et dans la façon de penser de la société actuelle. Plusieurs objets de conflits ont été évoqués déjà mais nous pouvons les rappeler.

Tout d'abord, les violences policières ou les contrôles abusifs des policiers envers les personnes d'origine étrangères font ressentir une forme de « Vous n'êtes pas les bienvenus » ou « Vous n'êtes pas chez vous » auprès de ces personnes racisées. Comme dans le débat « La révolte de Forest, 30 ans après »<sup>30</sup> et dans la conférence avec Fatima Ouassak, la question du territoire est très importante. Aussi bien dans les actions, les manifestations ou interpellations refusées que dans les violences policières quotidiennes, il y a une sorte de message « vous n'avez pas votre place sur ce territoire » qui est compris par ces personnes et qui est parfois volontairement exprimé. Fatima Ouassak explique donc l'importance du pouvoir politique des mères mais aussi l'importance d'une reconquête territoriale. Cette reconquête territoriale est le fait d'être présent dans les rues, dans les combats, de se montrer en tant que mère et de montrer « qu'on a notre place ». Nous nous retrouvons ici dans un enjeu au niveau de l'historicité, nous avons une conduite collective de l'ordre du mouvement social. Notons que notre lutte collective respecte

---

<sup>30</sup> ZINTV, *LA RÉVOLTE DE FOREST, 30 ANS APRÈS #2*, en ligne, [https://zintv.org/video/revolte-forest-30-ans-2/?fbclid=IwAR2BSv3lCbUsgqy\\_5asnW4g05nA9okEm9imE-flm3UwNtNf1GjDY\\_sMPkU](https://zintv.org/video/revolte-forest-30-ans-2/?fbclid=IwAR2BSv3lCbUsgqy_5asnW4g05nA9okEm9imE-flm3UwNtNf1GjDY_sMPkU), consulté le 12 mai.

bien les quatre conditions pour qu'il y ait un mouvement social : « 1) un mouvement social est une action menée au nom d'une population concernée (principe d'identité), 2) l'action doit être organisée (et ne pas exister seulement au niveau de l'opinion), 3) l'action, pour être un mouvement social, doit combattre un adversaire (principe d'opposition), 4) le conflit avec l'adversaire ne doit pas être spécifique. Il doit être un enjeu ou un problème social qui concerne le devenir de l'ensemble de la société »<sup>31</sup>. De plus, il y a également une action défensive contre l'État et le système institutionnel raciste, l'action peut donc être également qualifiée de critique.

Ensuite, nous pouvons rapidement ajouter l'idée de lutte qui se poursuit et qui veut être transmise aux enfants. L'importance de transmettre et de montrer aux enfants la lutte possible, qui existe déjà depuis des années. Grâce à cette lutte, des droits ont été acquis. Ici, dans cet enjeu qui découle un peu du premier, on retrouve à nouveau le niveau de l'historicité.

Enfin, un enjeu plus évident et principal est simplement le fait de vouloir mettre fin aux violences policières que les jeunes subissent et à cette domination par un abus de pouvoir quotidien. Les mères veulent que leurs fils puissent avoir des droits, qu'ils puissent circuler librement et passer du temps avec leurs amis dans les quartiers de Saint-Gilles, sans craindre la police. Un combat des mères qui considèrent que la police est censée protéger et instaurer la paix dans les quartiers au lieu de fonctionner dans la répression. Ainsi, le Collectif des Madrés demande à la commune que les violences policières soient reconnues, qu'il y ait « une évaluation externe de la brigade UNEUS, un suivi des formations, initiales et continues et un contrôle démocratique »<sup>32</sup>. Cette lutte se situe au niveau organisationnel et elle est offensive, il s'agit donc de revendications. A travers leurs interpellations et manifestations, les membres du collectif essayent de se mobiliser pour une modification au niveau de la gestion (ici de la commune).<sup>33</sup>

Pour finir, nous pouvons remarquer que les différents niveaux des enjeux peuvent s'entremêler dans une action collective et, que suivant la théorie de Touraine<sup>34</sup>, les niveaux organisationnel, institutionnel et historique peuvent souvent être assez confondus. Toutefois, il est clair que le

---

<sup>31</sup> C FRANSSEN, A., *op. cit.*, p. 85.

<sup>32</sup> Annexe, p. 31.

<sup>33</sup> C FRANSSEN, A., *op. cit.*, p. 86.

<sup>34</sup> C FRANSSEN, A., *op. cit.*, p. 83.

Collectif des Madrés combat au niveau organisationnel en même temps que les mères ont des revendications du niveau historique.

### 3.3. Processus de cadrage et grammaires de l'action

Dans un premier temps, suite à l'analyse que nous avons déjà pu faire du Collectif des Madrés, nous pouvons identifier les processus de cadrages qui sont établis. Nous pouvons premièrement souligner les trois opérations essentielles de cadrage qui se sont construites : le cadrage de diagnostic (identification et attribution des problèmes), le cadrage de pronostic (solutions aux problèmes) et le cadrage motivationnel (raison de s'engager, souvent par un vocabulaire précis).<sup>35</sup> En effet, on retrouve une identification très claire au problème des violences policières : le racisme et certains policiers de la brigade UNEUS. Par ailleurs la solution au conflit est la sensibilisation autour de soi (marche blanche organisée, partenariat avec d'autres collectifs pour sensibiliser les jeunes) et les interpellations auprès de la commune (afin d'instaurer des « réformes »). Enfin, un cadrage motivationnel est fait, nous le sentons dans le discours de Latifa mais aussi récemment sur les réseaux sociaux (plateformes Facebook et Instagram créés récemment) où des termes comme « exiger l'égalité et la justice », « abus de pouvoir », « conduisent à la mort », « gravité », « s'unir » sont utilisés. Un vocabulaire pour sensibiliser et motiver les citoyens à s'engager dans l'action collective. Sans rentrer dans les détails, précisons que ces cadres ne sont pas rigides et qu'ils sont souvent adaptés en fonction du public ou de la situation, ils évoluent également dans le temps. De plus, spécifions qu'il peut y avoir des « contre-cadrages »<sup>36</sup> ou des conflits en fonction de ces cadres, des désaccords ou des critiques dans les médias ou dans les mouvements opposants. Ce qui est sans doute le cas pour le Collectif des Madrés mais nous ne nous y attarderons pas dans le cadre de cette recherche.

Dans un deuxième temps, nous pouvons nous pencher sur la question des grammaires de l'action, qu'est-ce qui est utilisé à titre de justification de l'action collective ? Pour répondre à cette question, nous allons nous inspirer de la typologie des « cités »<sup>37</sup> où l'on constate que dans notre cas, il s'agit principalement de la cité civique qui est utilisée comme justification en situation d'injustice. L'accent est mis sur les égalités, une société juste et démocratique. Même

---

<sup>35</sup> C FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 90.

<sup>36</sup> C FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 92.

<sup>37</sup> C FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 93.



Latifa mentionne l'importance de la parole démocratique dans l'entretien.<sup>38</sup> L'idéal est placé au niveau de l'importance du bien commun et de la représentativité de citoyens mais également des minorités dans la société.

### 3.4. Répertoire d'action

Pour clôturer ce travail d'analyse, revenons brièvement sur les actions de l'action collective. Les actions principales du Collectif du Madrés sont pour rappel, les interpellations, les campagnes de sensibilisation pour les jeunes (afin qu'ils prennent connaissance de leurs droits) et dernièrement, la marche blanche le jour de la fête des mères. Les actions sont assez éparpillées dans le sens où, outre ces actions qui sont un peu « touche à tout », Latifa participe à des projets qui lui sont proposés mais qui ne sont pas forcément inscrits dans le répertoire d'actions « officielles ». C'est le cas par exemple de sa participation sur des plateaux de débats ou sa participation au film *Places Nettes*<sup>39</sup>. Cependant, nous pouvons constater que les mobilisations de notre conduite collective ont principalement recours au nombre et à la morale. D'une part, une sensibilisation est faite pour recruter des personnes ou pour que les personnes se mobilisent et d'autre part, il y a un recours au nombre qui est essentiel car plus il y a de monde qui participent aux actions, plus il y a un impact ou résultat potentiel. Pour finir, nous pouvons ajouter que les actions s'inscrivent principalement dans un répertoire de protestation et de médiatisation. C'est une façon d'agir de manière indirecte par manque de possibilité au sein des institutions.<sup>40</sup>

---

<sup>38</sup> Annexe, p. 39.

<sup>39</sup> Sébastien Calvez, *Places Nettes*, en ligne, <https://sebastiencalvez.com/places-nettes>, consulté le 14 mai.

<sup>40</sup> C FRANSSSEN, A., *op. cit.*, p. 95.

## Conclusion

Pour conclure cette recherche qui nous a permis de répondre à la question suivante : « Quels sont les facteurs et personnes qui ont entraîné la création du Collectif des Madrés et comment agissent-ils ? », nous pouvons rappeler quelques points importants.

Dans un premier temps, après avoir résumé les actions et l'historicité du collectif, nous avons étudié le processus qui a permis sa création. Nous avons remarqué qu'il y avait un élément déclencheur important : le fils de Latifa qui se fait violenter par la police mais que d'autres caractéristiques ont permis que cet élément déclencheur, qui est défini par une forte frustration suite à une privation de l'individu, amène à une protestation, et puis par après à une organisation. Ces caractéristiques sont une attribution causale, une confiance dans un groupe, une coopération possible avec « l'adversaire », une forte identification à un groupe, un contexte politique, une mise à disposition de ressources, des membres intéressés et actifs et des leaders convaincants. Tous ces éléments et conditions ont permis la création du collectif.

Dans un deuxième temps, nous avons observé les caractéristiques de notre action collective afin de comprendre comment ces acteurs agissent au sein du collectif. Suite à cette analyse, nous avons pu constater qu'il y a une grande identification à un « Nous » commun et un adversaire commun. De fait, nous avons vu l'importance du « Nous les mères » comme principe d'identification mais aussi comme principe d'historicité. Un « nous les mères » qui a donc une certaine ancienneté et qui fait partie d'un mouvement social ainsi que d'une action critique. Ensuite, toujours pour comprendre comme ces acteurs agissent, nous avons étudié le répertoire d'actions ainsi que les cadrages et grammaire d'actions. C'est ce qui nous a permis de comprendre comment les membres et leaders justifiaient leur action et quelles stratégies ils utilisaient.

Grâce à ces deux niveaux d'analyse nous avons pu ainsi répondre à la question de recherche et mieux comprendre l'action collective du Collectif des Madrés.

## Bibliographie

- ALTERECHOS, *Uneus, plus que de la police ?*, en ligne, <https://www.alterechos.be/uneus-plus-que-de-la-police/>, consulté le 3 mai.
- FRANSSSEN, A., «Sociologie de l'action collective», *Université Saint-Louis Bruxelles Faculté ESPO*, 2020-2021, p.8.
- ALTERECHOS, *Uneus : cow-boys de proximité*, en ligne, <https://www.alterechos.be/uneus-cow-boys-de-proximite/>, consulté le 4 mai.
- L'AVENIR, *Des citoyens ont à nouveau pointé la relation des policiers avec les jeunes*, en ligne, [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200626\\_01486339/des-citoyens-ont-a-nouveau-pointe-la-relation-des-policiers-avec-les-jeunes](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200626_01486339/des-citoyens-ont-a-nouveau-pointe-la-relation-des-policiers-avec-les-jeunes), consulté le 11 mai.
- IEB, *S'approprier les quartiers de façon politique*, en ligne, <https://www.ieb.be/S-approprier-les-quartiers-de-facon-politique>, consulté le 11 mai.
- Indy Media Bruxsel, *UNEUS une expérience de répression de proximité à Saint-Gilles : Entretien avec Latifa du collectif Madre*, en ligne, <https://bxl.indymedia.org/UNEUS-une-experience-de-repression-de-proximite-a-Saint-Gilles-Entretien-avec-Latifa-du-collectif>, consulté le 11 mai.
- Le Soir, *Ces mères des quartiers inquiètes et amères*, en ligne, <https://plus.lesoir.be/art/d-20180107-3JXFMV>, consulté le 11 mai.
- Vice, *De l'importance de croire ses enfants quand il s'agit de violences policières*, en ligne, <https://www.vice.com/fr/article/epngae/violences-policieres-sante-mentale-collectif-des-madres>, consulté le 11 mai.
- Magma, *Le combat des mères contre les violences policières*, en ligne, <http://www.magma.org/societe/le-combat-des-meres-contre-les-violences-policieres/>, consulté le 11 mai.
- ZINTV, *LA RÉVOLTE DE FOREST, 30 ANS APRÈS #2*, en ligne, [https://zintv.org/video/revolte-forest-30-ans-2/?fbclid=IwAR2BSv3lCbUsgqgy\\_5asnW4g05nA9okEm9imE-f1m3UwNtNfIGjDY\\_sMPkU](https://zintv.org/video/revolte-forest-30-ans-2/?fbclid=IwAR2BSv3lCbUsgqgy_5asnW4g05nA9okEm9imE-f1m3UwNtNfIGjDY_sMPkU), consulté le 12 mai.
- OUASSAK, F., *Conférence Etopia : Féminisme, Antiracisme et écologie*, en ligne, <https://www.facebook.com/events/1283503665383883>, consulté le 12 mai.

- St Gilles Gillis, *Les résultats des élections communales*, en ligne, <https://stgilles.brussels/les-resultats-des-elections-communales/>, consulté le 14 mai.
  
- Ln24, *Violences policières et racisme: aussi chez nous ?*, en ligne, <https://www.ln24.be/2020-06-05/violences-policieres-et-racisme-aussi-chez-nous?fbclid=IwAR3gx0lEY0Ef7yvTkNdPH7yHYED0lF6Kkd82vSc04n8BK7RdvDjiS5fNe-Y>, consulté le 11 mai.
  
- Sébastien Calvez, *Places Nettes*, en ligne, <https://sebastiencalvez.com/places-nettes>, consulté le 14 mai.
  
- Moustique, *Saint-Gilles à pile ou face: reportage dans la commune la plus hype de la capitale*, en ligne, <https://www.moustique.be/24194/saint-gilles-pile-ou-face-reportage-dans-la-commune-la-plus-hype-de-la-capitale>, consulté le 14 mai.
  
- Logic-immo, *Saint-Gilles : la commune hipster de Bruxelles*, en ligne, <https://www.logic-immo.be/fr/nouvelles-immo/saint-gilles-immo-1801.html>, consulté le 14 mai.

## **Annexe**

### **Entretien avec Latifa Elmcabeni, co-fondatrice du Collectif des Madrés**

Camille: Bonjour Latifa, pour commencer, pouvez-vous vous présenter et dire qui vous êtes en dehors du collectif des Madrés ?

Latifa : Bonjour, je suis Latifa, fondatrice du Collectif des Madrés, qui a été créé en 2018 avant notre toute première interpellation de Saint Gilles. Notre mission c'est surtout lutter contre les discriminations au niveau de la jeunesse et quand je dis discrimination, c'est au niveau de l'emploi, de l'école, des logements, du travail et puis notre deuxième mission c'est de lutter contre les violences policières en travaillant en parallèle avec la ligue des droits humains pour expliquer les droits aux jeunes dans les ASBL. C'est en parallèle avec les ASBL donc. On essaye aussi de sensibiliser les parents. Souvent les parents ne sont pas au courant des violences policières... C'est quand-même un sujet qui est assez tabou, on a toujours tendance à dire que la police représente la société, la loi, la sécurité mais elle représente que pour une certaine catégorie de la population. On constate qu'il y a une partie de la population qui subit au quotidien, dans son quartier, des violences suite à de la discrimination. Donc pour moi c'est un racisme institutionnel politique. Et donc, comment le collectif des madrés a été créé ? Tout a commencé parce que moi au début je m'intéressais à tout ce qui était réinsertion des jeunes IPPJ/prison. Donc comment les outiller pour qu'ils reprennent leur place dans la société et en voulant aider une partie de la jeunesse qui s'approche beaucoup à la délinquance, je constate que cette partie, donc je parle de la jeunesse de Saint Gilles, me disait toujours « occupe-toi d'abord de UNEUS avant de t'occuper de la réinsertion ». Et donc je me suis demandée ce que c'était UNEUS puisque moi de base, je ne suis qu'une simple maman. Donc une citoyenne très active mais une maman avant tout. Donc en voulant savoir ce qu'est UNEUS, j'ai constaté que c'était une brigade de proximité qui avait été instaurée par le bourgmestre Charles Piquet en 2012 et qui connaissait tous les jeunes du quartier, leurs noms, leurs prénoms, leurs adresses et qui engendraient des violences policières. Et les jeunes subissaient énormément au quotidien et quand je dis qu'ils subissaient des violences, il y avait quatre sorte de violence : les violences physiques, verbales, psychologique et sexuelle. C'est comme ça que j'ai vu que c'était pas un seul jeune et qu'ils étaient plusieurs. Mon premier réflexe c'était quand-même de contacter le délégué général des droits de l'enfant donc Bernard De Vos qui est venu dans le quartier pour récolter des témoignages anonymes. C'est à ce moment-là que j'ai ma première interpellation avec les travailleurs sociaux de Saint-Gilles et certains habitants, parce que bon il fallait sensibiliser les gens du quartier et montrer que je ne suis pas la seule maman qui réclame justice mais c'est tout un quartier qui réclame justice.

Camille : Comment avez-vous pris contact avec ces travailleurs ?

Latifa : A vrai dire parce que je voulais faire de la réinsertion et donc j'avais été voir les ASBL pour voir si elles pouvaient aider une partie des jeunes parce qu'il y a une catégorie de jeunes qui a tendance à trainer dans la rue, faire de la nuisance et s'accrocher à la délinquance et je voulais justement les outiller, combattre la délinquance et pouvoir les outiller afin qu'ils fassent des formations, reviennent à l'école, commencent à travailler parce que la plupart avait l'IPPJ et n'avait plus aucun outil pour se raccrocher. Il faut savoir qu'un jeune qui fait de la prison ou bien de l'IPPJ, n'a plus sa place dans la société, il est exclu des écoles. Au début c'était ça mon objectif, aider les jeunes dans la réinsertion et c'est en voulant les aider que j'ai constaté qu'il y en avait beaucoup qui me disait « non il faut d'abord t'occuper de UNEUS ».

Quand je parle des jeunes, je parle aussi de mes enfants, ils ont aussi été victimes de violences policières. Tout a commencé quand un de mes fils a reçu des gifles. C'était la veille du ramadan, et quand j'ai entendu son petit frère dire «mon frère il s'est fait gifler par la commissaire ». Le réflexe de moi et mon mari c'est d'aller voir ce qui se passait réellement. Et quand on a été, on a vu qu'elle était tout à fait raciste, qu'elle avait de la haine. On ne comprenait pas pourquoi elle nous manquait de respect, on avait rien fait, on voulait simplement savoir. Et puis mon fils quand je lui ai dit « viens on va faire toutes les démarches pour qu'on porte plainte contre cette commissaire, il n'a pas voulu et il m'a dit « moi c'est que des gifles, y a pire ». Et ça m'a interpellé énormément. J'ai constaté que quand il disait que c'était pire et bien c'était des bras cassés, des nez cassés, des dents cassées, sans compter les humiliations et toutes les insultes verbales. C'est comme ça que j'ai fait appel au délégué général des droits de l'enfant, qui est venu assez rapidement dans le quartier et qui a récolté les témoignages de façon anonyme et a fait le rapport. Et grâce à ce rapport j'ai fait ma première interpellation et il y a eu diffusion de ce rapport. Au début, la commune a reçu le rapport mais elle ne voulait pas le diffuser au public. Donc c'était ça notre premier objectif : la diffusion de notre rapport.

Camile : Et dans le rapport c'était uniquement le témoignage des jeunes c'est ça ?

Latifa : Oui. Il y avait les témoignages des jeunes et des recommandations que le délégué des droits de l'enfant, enfin son équipe, conseillait de faire : un dialogue structuré entre les habitants, les jeunes, la police, de mettre en place un programme avec de l'aide de l'extérieur pour faire un dialogue structuré. Et il y avait donc aussi les témoignages de façon anonyme et qui interpellent énormément parce que tous ces jeunes, ce qu'ils subissent, ça a un impact énorme au niveau psychologique. Pour moi les violences policières ont vraiment un impact dans le décrochage scolaire et dans la délinquance. Un jeune qui subit des violences au quotidien, ça joue sur sa santé mentale. Et puis je constate que souvent les jeunes qui subissent des violences policières ce sont des mineurs, donc c'est l'âge hyper fragile. C'est l'âge où l'on cherche son identité, où l'on construit son estime de soi-même.

Et c'est pour ça que j'ai fait plusieurs interpellations : au total j'en ai fait 5. Donc on demande une évaluation externe de la brigade UNEUS, un suivi des formations, initiales et continues et un contrôle démocratique. Donc ça c'était nos objectifs. Les interpellations, on les a commencées en 2018, on est en 2021 et ce qu'ils ont faits c'est qu'ils ont débloqués un budget pour une évaluation externe, on l'attend toujours puisque ça n'a pas été fait et depuis 2018, 2019, 2020... On a le temps de crever quoi, et une motion a été faite en juin durant la quatrième interpellation comme quoi on reconnaissait les violences policières à Saint Gilles. Mais bon on a attendu quatre an et le projet est débloqué mais on a encore rien du tout.

Camille : Et vous savez pour quelles raisons ? Ou ils essayent juste de retarder la procédure...

Latifa : Oui oui c'est ça. A mon avis ils veulent faire retarder la procédure... Ce qu'il faut savoir c'est que le bourgmestre a eu presque un oscar pour ce projet UNEUS, c'est un projet pilote qui a été installé à Forest, Saint-Gilles, Anderlecht et qui va être instauré dans les autres communes. C'est quelque chose qui coute très cher et qui ne marche pas du tout parce que les policiers sont racistes et c'est ça qui est d'autant plus dangereux parce que ce sont des mineurs. L'impact est énorme. C'est pour ça qu'on lâche rien.

Camille : Et toutes ces actions-là, les interpellations que vous mentionnez, c'est dans le Collectif que ça été fait ? Dès la première interpellation c'était le collectif ?

Latifa : Oui, au début on était quatre mamans, et pour la dernière interpellation on était entre 200 et 300 personnes.

Camille : Et toutes ces personnes, elles sont actives dans le collectif ?

Latifa : Pas forcément, ce sont des citoyens de Saint-Gilles, une mobilisation assez générale. Exister politiquement c'est exister dans son quartier, donc ensemble. Donc les violences policières, il faut lutter tous ensemble pour pouvoir y remédier mais bon c'est assez compliqué puisque c'est quand-même un enjeu politique. C'est tout le système qui est foireux et qui fait qu'il n'y a pas de justice.

Camille : Je voulais juste revenir sur un autre sujet, vous avez dit que vous étiez maman, comment vous sentez-vous en tant que mère dans la société ou à Saint-Gilles ?

Latifa : Moi quand mes enfants ils ont subi des violences policières et ben tu as de la haine et de la souffrance parce que tu constates que porter plainte ça n'aboutit à rien du tout, toutes les plaintes qui

vont là n'aboutissent à rien du tout. Et c'est comme ça que j'ai pensé à créer ce collectif des Madrés, pour que notre cause soit entendue. Parce que en tant que mère quand tu vois la souffrance de ton enfant qui subit, et puis que tu veux lui expliquer que la société est basée sur la justice et que tu constates que pour une certaine catégorie de la population il n'y en a pas. Il faut le reconnaître, les personnes qui subissent des violences policières, c'est souvent les jeunes issus de l'immigration, soit des magrébins, soit des africains. Un jour mon fils n'avait pas sa carte d'identité, on l'a emmené au commissariat et il a dû se mettre tout nu. Donc c'est vraiment de la haine. Et donc tu constates vraiment que tu n'as pas ta place en tant que citoyenne belge dans la société. Et on a tendance à nous stigmatiser.

En tant que mère c'est super frustrant de se dire que t'as beau faire ce qu'il faut faire, ça n'aboutit à rien du tout. Donc c'est comme ça que j'ai créé le collectif des madrés pour entendre et partager notre haine, notre souffrance. Parce que les policiers, ils agissent comme des délinquants, ils engendrent de la haine dans le quartier.

Et ce que je voulais dire c'est qu'on a toujours tendance à nous stigmatiser. Quand on demande à avoir justice, la police tout le temps, je généralise pas, parce qu'il y a des policiers qui font vraiment bien leur travail et puis t'as vraiment des racistes. Des fois je me dis est-ce que ces policiers ont des enfants, sont-ils des parents, est-ce que ce sont des êtres humains au final ? Est-ce qu'ils se mettent à la place des mamans, des papas ? Parce que les papas, on les voit peut-être moins, mais ils sont aussi en souffrance. C'est nous qui militons, les mamans et les sœurs parce qu'eux ils ont tellement de haine que c'est difficile de libérer la parole.

Il faudrait presque un suivi psychologique. Moi je le dis souvent : et si c'est ton enfant qui subit des violences policières, comment tu vas le reconstruire ? Il faut un psychiatre, psychologue, etc. C'est hyper important l'impact psychologique et j'essaye d'ouvrir les yeux des politiciens à ce niveau-là. Parce que la police est gérée par tout un système politique.

Ce que je disais aussi, c'est qu'on nous stigmatise tout le temps, on a souvent tendance à dire quand on demande justice, « non ce sont des enfants mal éduqués », « non ce sont des délinquants ». On le voit dans les médias, pour Adil et d'autres, c'était des anciens délinquants, non ils avaient quelque chose à se reprocher. On a toujours tendance à trouver une excuse pour pouvoir dire à la société blanche qui ne subit pas les violences policières que voilà c'est une catégorie de population qui n'est pas éduquée : ils ne travaillent pas, ils profitent du système, etc. Et moi, ce qui me fait tenir le coup, c'est que je paye des impôts et je veux pas que les impôts ils aillent dans la répression. Moi je veux une société juste, une société égalitaire, de fraternité, que chacun quel que soit sa place, sa classe, ses convictions, ses origines, qu'il ait sa place dans la société. On est belge avant tout.



Camille : Vous avez dits que l'élément déclencheur du collectif des madrés, c'était quand votre enfant a subi des violences, est-ce que avant vous aviez ressenti des violences envers les plus jeunes ou même envers vous ?

Latifa : Non justement, moi les violences policières je disais souvent moi je n'y crois pas. Je le dis, je suis honnête, j'y croyais pas, parce que j'étais dans ma bulle, tout allait bien, pas de problème avec mes enfants, j'habite ici à Saint-Gilles depuis 50 ans, je travaille, mon mari travaille, mes enfants font plein d'activités et c'est quand mes enfants ont commencé à grandir, à être adolescent que j'ai constaté qu'ils subissaient des violences policières et qu'ils ne m'en parlaient jamais. Déjà mineur ils subissaient des violences policières et ils m'en avaient jamais parlé et je sais qu'une fois mon fils a du se faire opérer il y a longtemps et il m'avait dit que c'était un pote qui l'avait fait tomber et je suis presque sûre que c'est une violence policière. Et je m'en veux énormément parce que j'ai toujours cru que la police représentait la loi, la société et qu'elle représentait notre sécurité et celle de nos enfants. Et la toute première fois que j'ai vu de mes yeux, les gifles sur le visage de mon fils, et que je lui ai dit on va faire tout le nécessaire pour porter plainte et qu'il m'a dit « je suis pas le seul, c'est pas grave ». C'est devenu un quotidien tout à fait normal. « Ah oui j'ai subi des violences hier d'elle ». Et quand j'ai vu qu'ils étaient nombreux, c'est là que je me suis dit, je vais créer le collectif des madrés, pas que pour mes enfants mais pour tous les jeunes qui subissent à Saint-Gilles. Moi je paye pas des impôts pour que la police massacre une partie de la population.

Un enfant reste une enfant. Et il y a même une tendance à contrôler de manière abusive ou de violenter des enfants à chaque fois plus jeunes. Les policiers, il suffit qu'il y ait un contrôle, on embarque même ceux de 12-13 ans pour leur montrer que dès cette âge-là, leur vie ce sera ça. C'est quelque chose qui me choque énormément. Dès fois, je fais des insomnies. Bon maintenant je suis devenue beaucoup plus forte mais au début j'avais peur des représailles mais je me dis l'ampleur est tellement énorme que je me dis « non tant pis, on va foncer, on va faire ce qu'il faut, il y a des institutions comme la ligue des droits de l'enfant... ». Et j'allais voir toutes les institutions et j'allais seule mais je parlais pour tous ceux qui ont peur parce qu'il ne faut pas oublier que essayer de militer en tant que maman c'est très compliqué. T'as peur des représailles, t'as déjà pas mal de soucis niveau financier, t'es en précarité, t'as des problèmes de santé, il y a plein de facteurs qui font que tu ne vas pas le faire et justement les politiciens, ils sont contents de ça. A ma première interpellation, j'ai eu le déni total du bourgmestre, Charles Piqué a dit pas de témoignage, pas de violence. Donc pour lui, il n'y pas de plainte, il y a rien qui se passe et il a confiance en sa police.

Et je voudrais aussi insister sur le fait que ces discriminations policières, ce racisme, il existe depuis longtemps. Il existe déjà durant la première génération, nos parents subissaient déjà des violences policières, mais faisaient profil bas parce que la plupart ne savait pas écrire, ne connaissait pas leurs

droits, ils sont venus de rien. Ils sont là pour travailler, pas pour revendiquer quelque chose et puis tu as cette peur des représailles. Entre les années 70 et 2021, j'ai l'impression que c'est pire. Nos enfants sont quand-même la 3ème, la 4ème génération et ils subissent au quotidien.

Et quand je parle de Saint Gilles, je pourrais très bien parler de Molembeek, de Anderlecht. On a bien vu pendant le confinement, les jeunes recevaient des PV sans interpellation, avec des gros montants. Des amendes parce qu'il allait faire une course avec son masque et que dès qu'on savait tel ou tel personne. Moi-même j'ai eu des pv, les montants varient de 1300 à 1500 euros. Et les jeunes ont pas été interpellés. Moi j'ai dû faire appel à un avocat, oui, parce que j'ai la chance d'avoir les moyens de payer un avocat et c'est comme ça qu'on a pas dû les payer. Mais vous vous rendez compte quelqu'un qui n'a pas les moyens, ils subissent les injustices financièrement aussi. Mais tu détruis des familles. Des familles qui ont du mal à finir le mois et qui ont plein d'injustices, des pv, des faits qu'ils n'ont pas faits. Parce qu'ils connaissent tous les jeunes donc ils les enfoncent même pour leur futur et c'est ça qui est très dangereux. Des fois un jeune qui fait un fait à Saint Gilles et on recherche la personne, il suffit d'un jeune qui trainait ce jour-là et habiller de la même façon que celui qui a fait le délit, on ne se casse pas la tête hein, on le prend direct au Parquet, prison ou IPPJ. C'est devenu un quotidien tout à fait normal. Mais moi je me bats pour ça.

Camille : Et ces policiers, est-ce qu'on sait les identifier ? Est-ce que ce sont les mêmes ?

Latifa : Bah d'après les jeunes c'est toujours les mêmes. T'en a deux trois qui sont très racistes, qui sont très violents. Mais regarde on a demandé une évaluation externe de la brigade, depuis 4 ans. Et les jeunes savent te dire qui est bien, qui est pas bien. Les jeunes ont vraiment les pieds sur terre, ils savent te dire « moi je fais de la délinquance, je suis pas fier de moi et tout » mais ils savent aussi te dire « celui-là il est bien comme policier, il fait super bien son travail et celui-là c'est vraiment une pomme pourrie il n'a pas la place dans la police ». Ils savent vraiment bien les identifier. Et je crois que c'est les jeunes de tout Bruxelles, ils savent vraiment bien les différencier. Par exemple, ce qu'il s'est passé à Blankenberge où un policier a insulté un jeune et après tous des policiers sont arrivés et qu'on a fini par bloqué toutes les personnes étrangères de venir. Il y a là une véritable discrimination politique très haute. Et puis tu constates que ces jeunes qui ont fait que revendiquer le fait qu'on les a humiliés, ils se sont tapés pour la plupart 6 mois de prison, ils ont perdu leur boulot, c'est vraiment catastrophique et je trouve que il serait temps en 2021 que les gens ne subissent pas les violences policières et nous aident dans les mobilisation, nous soutiennent. Justement on est en train de faire une marche blanche contre les violences policières justement le jour de la fête des mères pour montrer notre souffrance, notre colère et essayer d'exister. Exister politiquement dans son quartier, c'est ce que je dis, lutter ensemble quelles que soient tes convictions, il faut travailler ensemble. Je parle de citoyens mais aussi de collectifs, il faut travailler ensemble et pouvoir enfin trouver une médiation, changer la réforme de la police. C'est quand-

même l'existence et l'avenir de jeunes qu'on met en danger. Des jeunes qui vont de prison en prison, qui ne vont plus à l'école, qui sont en décrochage, qui se raccrochent à des consommations d'alcool, de drogues tel que le cannabis, moi ça me fait franchement très peur. Parce que je suis avant tout une maman, donc je me mets à la place de toutes les autres mamans. Moi encore je suis forte, je parle avec mes enfants, je crois en eux, en l'espoir, en l'humanité. C'est ça qui me rend très forte malgré la souffrance en moi.

Sur le terrain comment il faut faire ? Comment il faut lutter ? On a beau militer, on est encore nulle part. Je trouve qu'en tant que psychiatre, que sociologue, vous avez un rôle super important, il faut mettre en avant, en réalité ce qu'il se passe vraiment sur le terrain parce que beaucoup ne l'écrivent pas. On parle de « oui population avec de la délinquance » mais la délinquance c'est qui qui la fait ? C'est la discrimination. Tu subis déjà de la discrimination en maternelle et en primaire. Combien de jeunes issu de l'immigration vont dans l'enseignement spécialisé ? La Cocoff elle débourse des milliards dans cette environnement spécialisé pour qu'après ils sortent à l'âge de 17-18, ils sont considérés comme handicapés donc psychologiquement, ils avancent pas. Deuxièmement, ils ont aucun outil parce que on les aide pas réellement. Je peux te donner des exemples, je suis bien spécialisée pour parler de l'enseignement spécialisée. T'as aucun bagage, t'as rien du tout. Souvent les parents ne savent pas bien parler français, ils ne comprennent pas, ils font alors confiance à l'institution, comme moi je fais confiance à l'école, à l'enseignement. Mais tout ça c'est un fléau, c'est un problème au niveau de notre société.

Un jeune qui est hyperactif dans l'enseignement, il faut pas aller chercher loin, je te parle de mon exemple. Moi, je manque de rien, tout va bien, franchement il fallait me voir comment j'étais, maintenant je suis pas si bien que ça même si t'as l'impression que tout va bien. Mon fils, on dit qu'il est hyperactif, donc je travaille en pharmacie, j'y connais rien en hyperactivité, on me parle de relatine, produit miracle et tout, donc je suis foulardée, direct stigmatisée, je le sais après, au moment je fais confiance. Donc on me dit « voilà ton fils il est hyperactif », il avait 7 ans à l'époque et on me dit qu'il a besoin de l'enseignement spécialisé. Je demande c'est quoi l'enseignement spécialisé, on me dit « oui c'est la bonne solution... ».

J'aime bien mettre en avant mon histoire parce que c'est mon vécu, on ne peut pas me dire « elle invente », « elle est contre la police », etc. Pas du tout ! La police je la respecte mais il y a beaucoup de choses à changer. Parce que dans la société elle ne va plus, il y a une certaine catégorie qui souffre.

Et donc elle me dit enseignement spécialisé, elle en parle avec la direction, elle en parle avec le centre PMS, nous elle nous dit « voilà il faut l'enseignement spécialisé ». Moi je me dis c'est quoi ça l'enseignement spécialisé ? Elle me dit « c'est un cadre où l'enfant, ils sont que trois ou quatre dans une

classe et on va bien l'aider ». Donc moi toute contente, je me dis « oui c'est vrai, il a des problèmes, il est un peu hyperactif ». Je fais confiance. Dans l'enseignement spécialisé, j'étais l'emmerdeuse, « oui cette maman elle nous emmerde ». Je constatais qu'il y avait plein de choses qui allaient pas. Logopède, il faisait pas. Je peux te dire l'école hein, c'est Decroly, je déteste cette école ! Dès qu'il y a un article qui parle de l'enseignement, je fais une sale réputation pour dire « attention à vos enfants, il ne faut pas les mettre là. ». Et, par après, je fais appel à une psychologue et je paye une fortune pour qu'elle travaille avec mon fils et elle me dit « tu sais il a pas trop sa place dans l'enseignement spécialisé ». Mon fils il avait déjà 15 ans. Il a perdu énormément de temps. Le centre PMS ils m'ont jamais dit d'aller voir un neurologue ou un pédiatre alors qu'il y a des examens à faire avant d'aller dans l'enseignement spécialisé. Il faut que le médecin valide ou non sa place dans l'enseignement spécialisé. Il m'a fallu 10 ans pour le tirer de l'enseignement spécialisé. Il sait à peine lire et écrire. Le boulot, il peut faire que du nettoyage, il peut rien faire, vous vous rendez compte ? On s'est tous tapé des études, mon père ne savait pas lire et écrire, il a tout fait pour qu'on s'accroche à l'école et puis je constate que moi je me fais avoir ? La deuxième génération on se fait avoir, on est en train de bâcler la troisième génération. La troisième génération elle est où dans l'enseignement ? Ils sont tous en professionnel, une partie dans l'enseignement spécialisé ou bien une autre partie dans le décrochage scolaire. Donc il y a quand-même un problème de discrimination et de racisme, en primaire et en maternelle.

Et ça c'est aussi quelque chose pour laquelle je me bats, j'aide les parents et les conseille parce que si tu n'as pas les outils ou quelqu'un pour t'aider, tu te fais vite avoir.

Camille : Donc, pour revenir sur ce que vous dites, vous affirmez bien que les personnes étrangères sont discriminées dans l'enseignement ?

Latifa : Bah oui bien sûr ! Tu regardes les statistiques. C'est que des Mohammed, des Jamel, des Saïd. Ou bien tous les cas sociaux, c'est-à-dire un père qui est alcoolo, c'est tous les jeunes issus de l'immigration. Et on a tendance facilement à discriminer, encore maintenant avec cette période de covid19. Quand tu vois les écoles néerlandophones, elles sont équipées pour travailler à distance. Ici à Bruxelles, c'est démerde toi. T'as pas d'ordinateur ? Et ben démerde toi. Côté néerlandophone, tout est bien structuré, c'est la réussite pour tout le monde. Franchement j'aurais dû habiter du côté néerlandophone. Je vois ma nièce comment elle s'en sort bien alors que ma sœur ne sait pas parler néerlandais... Ils ont les outils et les budgets nécessaires. Il font tout pour donner une chance à tous. Ici, c'est la catastrophe. Quand tu regardes ici à Saint-Gilles l'école qui a été remplacée par un truc de projet où il n'y a que les bobos de Saint-Gilles qui peuvent y aller, tout le reste, ils ont été balayés. Les bonnes écoles sont que pour une certaine population et le reste c'est démerdez-vous. Avant les écoles de devoir par exemple, elles avaient beaucoup plus d'importance. Moi j'ai fait l'école des devoirs, on a tous fait

l'unif. Maintenant, c'est la catastrophe. Même les maisons de jeunes, on les outille pas comme il faut, c'est plus un passe-temps.

Camille : Et par rapport à l'éducation de votre fils, ça ne vous a pas donné envie de vous battre déjà par rapport à ça ?

Latifa : Je me suis battue mais de façon personnelle parce que bon, il m'a fallu 10 ans pour le sortir. Je me souviens... L'assistante sociale, je l'avais vraiment remise à sa place en lui disant que leur système, ça mettait les jeunes dans l'échec. Au lieu de tirer le jeune vers le haut, on le rabaisse vers le bas. C'est ce qu'elle fait la police hein. A 12-13 ans, on leur dit déjà « vous les bougnoules, ta vie c'est la prison ». Donc déjà, on les tire vers le bas, on fait tout pour nous montrer que cette société, il y a rien pour nous. On parle de la France, de ce qu'il se passe dans les banlieues mais ici c'est pareil. Donc je sais que ce que je demande ça prendra beaucoup de temps, l'égalité il faudra militer encore mais je me dis une fois que j'arriverai à mes objectifs, je serai gagnante et mon esprit sera tranquille. Et peut-être qu'à ce moment-là j'arrêterai. Ce qu'il faut savoir, c'est que toutes ces luttes, ça te consomme énormément à l'intérieur de toi-même. Il faut prendre le temps d'expliquer aux gens, des personnes comme toi j'en ai rencontré je ne sais pas combien. Mais c'est hyper important parce que toi par après tu vas faire un travail, d'autres vont le lire, et ça passera de bouche à oreille et on sera beaucoup plus fort. C'est comme ça qu'on va changer la société. Beaucoup disent « ça ne sert à rien, ça a toujours été comme ça... » et moi je dis « non, il faut que ça change ». Dès fois je me dis, il faut pas avoir un gros budget pour militer, il faut juste avoir une sincérité, on peut déjà faire beaucoup de choses.

Camille : Pour revenir plus sur le collectif, vous avez parlé d'interpellation, mais quelles étaient les étapes pour créer le Collectif des Madrés ? Comment vous avez dû vous faire reconnaître en tant que collectif ?

Latifa : A vrai dire, on n'a pas fait grand-chose. Si tu veux quand on a voulu faire l'interpellation, on a été se renseigner de comment faire une interpellation parce qu'on ne savait pas comment il fallait faire et on nous a dit qu'il fallait faire un texte qui ne devait pas dépasser 6 minutes devant le conseil communal et qu'il fallait introduire ce texte une semaine afin qu'il soit validé et puis passer tous les jeudis et que ça se déroulait à huit heures et qu'il fallait avoir, quand tu rends ton texte, 20 à 30 signatures de citoyens de Saint-Gilles pour que ça soit validé. Et c'est comme ça qu'on a créé ce collectif. On s'est dit on va donner un nom, on ne va pas juste être les habitants parce qu'on est des mamans afin que l'on soit reconnu en tant qu'un groupe de maman. Et le texte, c'était moi qui l'avait lu devant le conseil. Et c'est comme ça qu'on a dit dans l'interpellation, donc on parlait d'habitant, de citoyens, on parlait de travailleurs de la jeunesse et on parlait de Collectifs des Madrés.

Camille : Et il ne faut pas le faire reconnaître d'une certaine manière ?

Latifa : Non ça c'est quand tu es une ASBL. Nous on est pas ASBL, on est collectif tout simplement. Quand tu es une ASBL tu dois te faire reconnaître, tu dois avoir un président, secrétaire, trésorier mais nous à vrai dire, mon objectif c'était pas d'avoir une ASBL. Mon objectif c'était de reconnaître quelque chose qui ne va pas, à Saint-Gilles, au niveau de nos enfants, au niveau de la brigade UNEUS et pouvoir montrer que je ne suis pas la seule. Et c'est comme ça qu'on appelé le collectif des Madrés, pourquoi Madrés ? Parce que nos enfants disent souvent « ah j'ai vu ta madré, ta madré est passée ». Et c'est ce lien très fort entre nous les mamans et nos enfants.

Camille : Et comment avez-vous rassemblé les mamans ?

Les mamans on les a rassemblées, c'était chez moi, c'était en janvier 2017... oui 2017 parce qu'on a fait notre interpellation en mars 2018. Donc j'avais préparé un goûter et c'est comme ça qu'on a échangé. Avec d'autres mamans, on a constaté que dans notre commune, on fonctionnait beaucoup dans la répression. On constatait qu'on investissait beaucoup dans les caméras, qu'on parlait tout le temps de sécurité, qu'il y avait une partie des habitants qui faisaient des pétitions. Donc au goûter, on était 5 mamans, il y avait notamment Julia, cofondatrice des Madrés, et Catherine qui était une éducatrice de rue ici à Itinéraires. On a beaucoup travaillé avec Itinéraires. D'ailleurs je remercie énormément Yves qui nous permet d'utiliser son espace.

Et c'est comme ça qu'on a vu qu'il y avait une tolérance zéro pour nos enfants, que l'on fonctionnait beaucoup dans la répression et qu'une partie de la population faisait des pétitions parce que t'as beaucoup de français qui sont venus ici et qui ont acheté ici à Saint-Gilles et qui sont en train de gentrifier ici et qui ne comprennent pas les jeunes qui traînent parce qu'ils sont en décrochage ou rejeté de la société. Eux ne comprennent pas. Ils font des interpellations pour les plantes, les arbres, ils veulent tout changer ici. Nous on n'a plus notre place alors qu'on est la 4ème ou 5ème génération, on a autant notre place que les bobos.

A cette époque-là, je connaissais pas encore les violences policières et j'essayais de comprendre la souffrance, le discours des mamans qui parlaient de leurs enfants qui avaient fait de la prison ou qui étaient délinquants, comment y remédier... Et puis, je constate par après et c'est comme ça que j'ai créé le collectif et quand mon fils a subi les violences policières, là je me suis dit, il faut faire quelque chose. Là, j'avais trop de haine. J'ai été toquer à toutes les institutions, on a créé le collectif des madrés pour pouvoir faire notre interpellation afin qu'on nous écoute parce que en tant que personne individuelle, ça n'aurait pas été reconnu. En collectif, on a tendance à mieux reconnaître la problématique, à mieux être concentré. L'union fait la force. Et on commence alors à reconnaître, on prend plus en considération.

Même si il n'y a encore quasi rien qui a été fait, au moins on a la parole, on nous écoute. Parce qu'il faut savoir c'est que l'interpellation, c'est la parole démocratique citoyenne. Donc c'est quand-même un outil puissant. Et je vois pas pourquoi on doit juste l'utiliser pour les arbres et les fleurs.

Je trouve que ce qu'il se passe dans les violences policières, l'humanité est beaucoup plus importante qu'une plante. Et tout ce qui est écologique c'est les capitalistes, j'ai envie de dire « de merde », qui sont en train de tuer la planète et c'est pas nous. C'est pas nous les immigrés qui avons construits Bruxelles d'aujourd'hui et qui sont en train de polluer parce que « on n'est pas éduqués », « on n'est pas propre ». Je ne suis pas d'accord du tout, justement dans notre religion, dans le Coran, il y a un verset qui parle de la nature et qui dit que celui qui ne respecte pas la nature aura des comptes à rendre à Dieu. Donc ça, je te le dis ouvertement parce que j'ai envie d'être très sincère et ça m'énerve quand je vois des bobos qui sont là avec leurs arbres, les vélos et que nous les violences policières, nos enfants les subissent dès l'âge de 13 ans et on en a rien à foutre, on doit attendre 4 ans, peut-être 5ans, peut-être jamais parce qu'ils ont pas envie et nos impôts vont pour des conneries de vélos ou de trottoir et rien pour nos enfants, rien pour la délinquance perdue, rien pour les jeunes qui sont dans des centres psychiatriques, rien pour les mamans qui sont en souffrance et qui n'ont pas les moyens pour porter plainte ! Tout ça franchement ça me gonfle parce que je trouve qu'il y a une injustice. Même au niveau politique, c'est bien de revendiquer « je suis écolo » tout fier, et quoi ? La politique elle a existé pour s'aider mutuellement dans l'humanité. Quand tu vois comment la société fonctionne maintenant, elle fonctionne que pour les capitalistes. Moi je sens plus ma société ici, le pauvre on en a rien à foutre.

D'ailleurs on en a fait un film Places Nettes, Maud m'a demandé si ça m'intéressait de faire un film et moi tout de suite quand j'ai entendu violence policière, évidemment j'ai dit oui. Chacun dedans parlent de Saint-Gilles, de la gentrification, des loyers, des invisibles SDF, et puis les jeunes violentés alors que c'est leur espace public, leur quartier, ils ont grandi là. Où est-ce que tu veux qu'ils aillent ? Et grâce à ce film, on a pu avoir des débats, des discussions, avec pas mal de citoyens. Il a été diffusé en 2019 au Centre Culturel de Jacques Franck. Donc ce film peut aussi t'aider peut-être dans le sujet...

Camille : De nouveau, pour revenir un peu plus sur le Collectif, en dehors des interpellations et le film, quels sont les actions que vous avez pu faire dans le collectif ?

Latifa : On a fait le film, hum, j'ai travaillé avec la Ligue des Droits Humains, on a essayé de faire avec Police Watch une sorte de poster avec tous les droits. Un poster que l'on puisse mettre dans les maisons des jeunes pour que le jeune puisse connaître ses droits. On essaye de faire de la sensibilisation justement avec les parents pour pouvoir en parler avec le jeune, pouvoir l'aider, l'encourager à aller voir un médecin, à pouvoir porter plainte, avoir un avocat, avoir des preuves donc aller aux urgences par exemple, essayer de voir ce qu'on peut mettre en place avec les médecins pour que un jeune puisse aller

facilement porter plainte. Il faut savoir que les jeunes n'ont plus confiance dans les institutions, il y a quelque chose qui se casse, ils subissent au quotidien et personne ne les aide. Ils croient plus en la justice. Et ce que j'ai fait aussi c'est tout un travail avec les gens qui ne connaissent pas les violences policières, les informer, leur expliquer ce qu'on fait.

Il y a beaucoup de choses que l'on voudrait faire bien sûr mais ce n'est pas évident, on essaye de faire ce qu'on peut... Maintenant, on essaye d'organiser une marche blanche. Donc on a fait les interpellations, le film Places Nettes, je participe à des débats et j'en parle un peu partout. Et cette marche blanche c'est pour nous revendiquer en tant que mère pour que les gens puissent comprendre la souffrance, la colère, la haine et pour avoir un impact sur la société et les personnes qui ne subissent pas les violences policières.

Camille : La marche blanche, avez-vous déjà une date ?

Latifa : Ce n'est pas encore officiel, on essaye encore de trouver une date.

Camille : Et je voulais aussi vous demander, par rapport à vos actions, est-ce que le Covid19 a empêché de vous mobiliser ?

Latifa : oui, par exemple la dernière interpellation, elle n'a pas été acceptée. On l'a fait à l'extérieur... La dernière interpellation, c'était les trois filles qui s'étaient fait violentées par la commissaire au mois d'août parce qu'elles avaient pas leur masque et il y en avait une qui avait son poignet cassé, une le bras cassé. Ils ont fait une manifestation jusque la commune de Saint-Gilles. Donc on a travaillé ensemble pour faire une 5ème interpellation qui n'a pas été validée mais on l'a quand-même fait à l'extérieur puis on est rentré à l'intérieur dans le hall de la commune parce que ça n'avait pas été accepté. Ca n'avait pas été accepté parce que on avait fait une interpellation déjà il y a pas longtemps sur soi-disant toujours sur le même thème alors que cette fois-ci, c'était en dehors du quartier.

Mais donc tout ça pour dire qu'avec le Covid19 c'est devenu très compliqué, on restreint les mobilisations, il faut introduire une demande, on perd notre démocratie de plus en plus.

Mais par contre après, il n'y a pas eu la possibilité de faire des interpellations à cause du covid19 et après pendant le deuxième confinement les interpellations ne pouvaient plus se faire qu'à distance, en visio-conférence. Et ça crée clairement pas le même rapport de force. Peut-être qu'à partir du mois de mai, ce sera enlevé.

Camille : Mais même au niveau des jeunes, comment vous faites pour avoir un contact avec eux ?



Latifa : Hum en fait les jeunes ils ont du mal à libérer la parole, ils croient pas en la justice, ils croient pas aux institutions, c'est pour ça que nous les mamans on monopolise l'espace public, nos revendications, en tant que mère, on parle pour nos enfants. Je sais pas si t'as remarqué mais dès que t'as les jeunes qui revendiquent, t'as tout de suite la police, des émeutes, donc ça se termine toujours mal. Ils sont vite stigmatisés, ils sont vite traités de délinquants. On le voit dans n'importe quel rassemblement. Donc je me dis en tant que maman, on a beaucoup plus facile. Enfin on verra avec la manifestation... J'espère que l'on va pas nous embarquer quand-même... Parce qu'on est tout de suite dans les représailles.

Camille : Mais vous, vous n'avez pas de contact direct avec les jeunes ?

Latifa : Les jeunes c'est nos enfants, donc c'est via les mamans principalement. Mais on travaille avec d'autres collectifs qui eux travaillent avec des jeunes. Par exemple, le Collectif La Claque, il y a plusieurs collectifs à Anderlecht et alors ils nous contactent et on fait des choses ensemble. Souvent les jeunes veulent revendiquer tout seuls aussi.

Camille : Et par rapport aux mamans dans le Collectif, est-ce que c'est vous qui les avez contactées ou alors ce sont elles qui sont venues vers vous ?

Latifa : Les toutes premières mamans, je les connaissais parce que leurs enfants fréquentaient mes enfants. Je les connaissais avant le collectif et comme on était sur la même longueur d'onde, qu'elles subissaient la même chose, c'est comme ça qu'on s'est réunies pour la première fois.

Camille : Donc c'est vous qui avez été vers les mamans...

Latifa : Oui et maintenant, t'as d'autres mamans qui viennent vers nous, qui ne sont pas spécialement de Saint-Gilles mais qui sont d'ailleurs mais qui suivent le Collectif des Madrés, parce c'est ça le but, qu'on touche tout Bruxelles.

Camille : Et quel est leur rôle à ces mamans dans le collectif ? Parce que vous êtes la co-fondatrice avec Julia, est-ce que c'est vous deux qui faites le travail principal ou alors est-ce que les mamans aident ?

Latifa : Bah souvent c'est moi hein. C'est moi qui, avec les revendications des autres mamans bien sûr parce que même si c'est moi qui vais à tous les débats et interpellations, ce que je dis c'est ce que les autres mamans pensent également. Mais le travail principal des interpellations par exemple, c'est surtout moi et Julia.

A vrai dire, les mamans se confient à moi « je constate ça, je constate ci », chacune explique un peu sa problématique et en fonction de chaque problématique, parce que d'une maman à une autre ça varie tellement, j'en prends conscience et je fais tout ce que je t'ai dit. Tout ce qui ne va pas, quelles sont les violences, etc. Souvent toutes les violences que je raconte, les impacts, c'est souvent les jeunes qui racontent, les enfants des mamans.

Et puis il faut pas oublier qu'il y a eu le rapport du délégué général des droits de l'enfant qui a vraiment bien expliqué ce que les jeunes subissaient au quotidien. C'était le rapport de notre première interpellation et la commune ne voulait pas le publier mais c'est juste qu'il a été fuité, par la RTBF je pense, je sais plus trop par qui et qu'il a été diffusé.

Camille : Donc là le rapport, on peut le lire ?

Latifa : Oui oui, tu sais le voir sur internet, ça va sûrement t'aider à mieux comprendre.

Camille : C'est vous qui avez récolté les témoignages ?

Latifa : Non mais j'étais sur place pour encourager les jeunes à parler, pour le dire qu'il faut libérer la parole parce qu'il est temps que les choses changent. Et ces témoignages ont été faits de manière anonyme.

Camille : Et alors qu'est-ce que vous avez fait pour les autres interpellations ? Parce que vous avez principalement parlé donc de la première pour le rapport et la dernière pour les 3 filles qui ont été violentées, quels sont les objectifs des autres ?

Latifa : Donc la toute première c'était la diffusion du rapport, la deuxième c'était les trois objectifs : évaluation externe de la brigade, les formations suivies et continues et les contrôles démocratiques, la troisième interpellation pareille, puisque rien n'avait changé et puis la quatrième interpellation, ce sont les citoyens de Saint-Gilles qui l'ont fait en parallèle avec nous, parce qu'il y a eu une sorte d'émeute durant le ramadan passé, où la commissaire a utilisé un pistolet avec des fausses balles, je sais plus le nom, et les citoyens de Saint-Gilles nous ont contacté pour savoir si on pouvait les aider, les outiller. Et puis la cinquième interpellation pareille, c'est les trois filles qui se sont fait violentées qui ont fait leur interpellation et qui nous ont contactées pour pouvoir les outiller.

Camille : Quand vous dites « outiller », vous voulez dire quoi exactement ?

Latifa : les outiller c'est travailler sur leur texte, dire ce que l'on pense, travailler ensemble quoi. Et leur dire voilà il faut plus de 30 signatures, voir si on ne peut pas ajouter des choses. Donc travailler en parallèle avec eux. Vu que nous on en a fait trois et qu'il s'agit toujours du même thème.

Camille : Et depuis qu'est-ce qui a été réalisé encore ?

Latifa : Il y a un budget qui avait été débloqué par la majorité du conseil communal.

Camille : Et ça c'est suite à quelle interpellation ?

Latifa : Suite à la quatrième interpellation. Et la motion comme quoi on reconnaît les violences policières, c'est aussi à la quatrième interpellation, il y a eu les deux. En fait, je crois que le budget il a été débloqué à la troisième interpellation si je me rappelle bien. Et la quatrième interpellation c'était en juin passé et la cinquième c'était en octobre, le 8 octobre je crois.

Camille : En dehors de ça, est-ce que vous remarquez un impact que le collectif a ?

Latifa : Oui, l'impact c'est le pouvoir de force. On était 4 mamans, et la cinquième interpellation, on était quand même plus de 200 personnes. Donc on voit un impact énorme au niveau de la mobilisation et ça se joue énormément. Ça a un impact énorme au niveau du conseil communal parce que c'est 200 personnes qui revendiquent les violences policières et qu'il faut faire quelque chose. Le pouvoir de force ça joue énormément, c'est pour ça que je dis que quand on fait des interpellations, les mobilisations sont hyper importantes.

Camille : Et là vous êtes combien de mamans juste dans le collectif ?

Latifa : C'est un peu compliqué de dire parce qu'il y a beaucoup de personnes qui participent mais qui ne sont pas toujours vraiment dans le collectif. On va dire qu'il y a une quinzaine de mamans. Mais il y en a qui sont dans le collectif mais qui sont principalement dans d'autres collectifs et qui travaillent en parallèle avec nous. Les collectifs travaillent vraiment ensemble. Le collectif en lui-même on est peut-être 15 personnes mais qui font d'autres choses en parallèle.

Camille : Est-ce que lorsque vous travaillez vous avez des difficultés au niveau organisationnel ? Est-ce qu'il y a des choses qui vous empêchent de bien travailler ?

Latifa : Non pas du tout. Justement on prend le temps de s'exprimer, que chacun puisse échanger, il y a vraiment des échanges très constructifs. On arrive à créer des choses de façon à ce que cela soit convivial

et que chacun respecte l'avis de chacun. Je trouve que ça se passe super bien, je suis vraiment contente. Et puis c'est ça qui nous fait avancer. J'ai jamais eu d'obstacles, les gens que je rencontre sont magnifiques, les gens comme toi très à l'écoute, ils prennent à cœur ce qu'on fait, ils nous valorisent, c'est vraiment chouette. C'est ça qui me donne beaucoup d'espoir : ce soutien et cette patience. Et puis les outils que je reçois. On est une chouette équipe et puis c'est aussi une amitié qui s'est installée, on prend soin l'un des autres. C'est très sincère.

Camille : Les mamans qui viennent c'est parce qu'elles ont eu elles aussi des enfants qui ont vécu des violences ?

Latifa : Pas spécialement hein, je veux dire tu peux t'intéresser et militer en ayant pas subi des violences mais les mamans que je connais, t'en as certain qui ont subi comme d'autres qui n'ont pas subi mais qui sont là et qui ont peur d'arriver à ça. Et quand je parle des mamans, c'est aussi les papas, il y a aussi des hommes avec qui on travaille en parallèle, ils nous soutiennent à 100%. Il y a une certaine mixité derrière le Collectif des Madrés.

Camille : Personnellement, maintenant que ça fait quatre ans que le Collectif existe, est-ce que votre ressenti a changé par rapport aux violences policières, est-ce que vous avez plus de haine ou vous avez l'impression que les choses évoluent ?

Latifa : De la haine et de la souffrance oui, on l'aura toujours parce que c'est quand même tes enfants qui subissent et pour les reconstruire c'est très compliqué. Mais je n'ai pas la haine contre la police en général, il y a des policiers qui font très bien leur travail, mais j'ai la haine contre les violences qu'on inflige à nos enfants et qui sont très dangereuses au niveau de l'impact que ça a. Ça me fait énormément peur cet impact. C'est ça qui me rend forte dans mon combat parce que c'est de la violence vraiment gratuite. Mais oui, j'ai toujours de la haine. Quand t'entends l'histoire de Ibrahima par exemple, en tant que maman, tu as une souffrance et une haine incroyable. Moi je veux pas attendre qu'il y ai un décès dans ma famille pour pouvoir militer. C'est beaucoup trop grave. On ne veut plus en arriver là. Moi ça me fait peur de perdre mon enfant du jour au lendemain parce qu'un policier est raciste et il engendre de la haine et puis après t'es stigmatisé. On respecte pas la famille et le deuil de la famille parce que c'est tout de suite médiatisé. Donc il faut lutter et ne pas attendre que ça arrive. La perte d'un enfant c'est une souffrance qu'on ne peut pas décrire je crois. Mais n'importe quelle maman peut se mettre à la place des mamans comme nous.

Camille : Et une question, un peu différente, par rapport aux réseaux sociaux, vous avez jamais envie de communiquer via ces plates formes.

Latifa : Les réseaux sociaux ça peut être un outil comme ça peut être négatif... Je sais pas, je suis pas très pour les réseaux sociaux, je préfère le contact humain. Si j'ai quelque chose à dire, j'aime bien avoir la personne en face de moi et qu'elle ressente vraiment mon ressenti, mes émotions. On est en train de créer un site du Collectif des Madrés mais je ne crois pas que je serai pour les réseaux sociaux. J'aime bien qu'il y ai un échange, une écoute, un soutien mutuel, c'est beaucoup plus enrichissant. Les réseaux sociaux ça peut être un outil pour confirmer une date ou bien pour un événement, ça peut être bien mais pour pouvoir exprimer ses émotions, c'est mieux le « face à face ».

Camille : Petite question un peu en dehors de l'interview mais comment les personnes vous contacte, les journalistes par exemple ?

Latifa : Alors je ne sais vraiment pas comment ils obtiennent mon numéro mais en tout cas il faut savoir que je prends toujours mon temps de répondre et à expliquer. Pour moi, c'est ça mon réseau social. Parce que moi j'ai pas de site, j'ai pas de réseau social mais pourtant tout le monde connaît le Collectif des Madrés.

Camille : Je comprends... Je pense que l'entretien touche à sa fin, je voulais vous remercier d'avoir pris le temps pour qu'on puisse avoir une discussion si intéressante. Donc voilà, un grand merci à vous et une bonne continuation dans vos projets et votre lutte.